



LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE QUANTITATIVE

ENSEIGNEMENT N°1

Solitude et isolement de nos aînés, une urgence humaine et territoriale !

- **4,6 millions de Français de 60 ans et plus** ressentent de la solitude
- **3,2 millions d'aînés** en risque d'isolement relationnel
- **Deux régions à risque** : Centre/Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine

ENSEIGNEMENT N°2

Un inquiétant risque d'isolement social des aînés dans les Quartiers Politique de la Ville

ENSEIGNEMENT N°3

Zone rurale/zone urbaine, un isolement différent

- **En zone urbaine**, un isolement aggravé par des solidarités et des relations de voisinage amoindries
- **En zone rurale**, les solidarités sont plus fortes mais c'est le manque de services du quotidien et de transports qui renforce l'isolement

ENSEIGNEMENT N°4

L'attachement au territoire de proximité se renforce avec l'âge

ENSEIGNEMENT N°5

Des aînés en demande de commerces de proximité, de transports en commun et de professionnels de santé

ENSEIGNEMENT N°6

Pour les personnes âgées, une meilleure accessibilité de l'espace public et une offre de transports adaptée sont indispensables pour lutter contre l'isolement

MÉTHODOLOGIE

Administration d'un **questionnaire de 12 minutes en moyenne par téléphone** du 18/04/19 au 4/05/2019 auprès de 1 503 personnes âgées de 60 ans et plus. Échantillon national représentatif de la population française métropolitaine âgée de 60 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle de l'individu, région et catégorie d'agglomération.

SOLITUDE ET ISOLEMENT DE NOS AÎNÉS, UNE URGENCE HUMAINE ET TERRITORIALE !

4,6 millions de Français de 60 ans et plus ressentent de la solitude

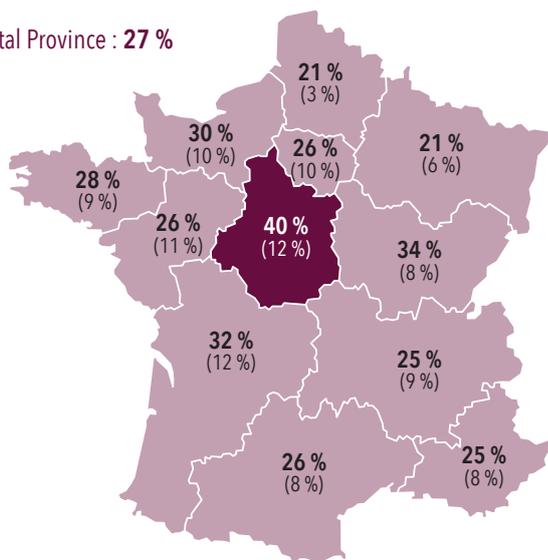
Une solitude amplifiée dans certains territoires et qui touche plus particulièrement les femmes, les personnes de 85 ans et plus et les personnes aux revenus modestes.

27 % des Français de 60 ans et plus éprouvent un sentiment de solitude, dont 9 % de façon régulière (soit 1,5 million de personnes).

Base Insee 2019 : 17 104 933 personnes de 60 ans et plus en France métropolitaine

27 % des Français de 60 ans et plus éprouvent un sentiment de solitude*

Total Province : 27 %



* De façon régulière (chiffre entre parenthèses)

Ce sentiment de solitude est fortement marqué en région Centre Val-de-Loire où 40 % des aînés se sentent seuls, 12 % de façon régulière.

Il est également prononcé en région Bourgogne Franche-Comté (34 %) et en région Nouvelle-Aquitaine (32 %). Si le **ressenti de solitude n'est pas plus fréquent en zone urbaine qu'en zone rurale**, il est cependant plus exacerbé dans les QPV (32 %) et dans les petites agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants.

Il est impératif de ne pas faire automatiquement le lien entre solitude résidentielle et isolement. Si la solitude résidentielle est un facteur aggravant d'isolement, surtout au grand âge (48 % des personnes vivant seules ressentent de la solitude), il est important de souligner que ce sentiment de solitude touche aussi des couples (15 %) et des personnes vivant avec ou chez un membre de la famille (29 %).

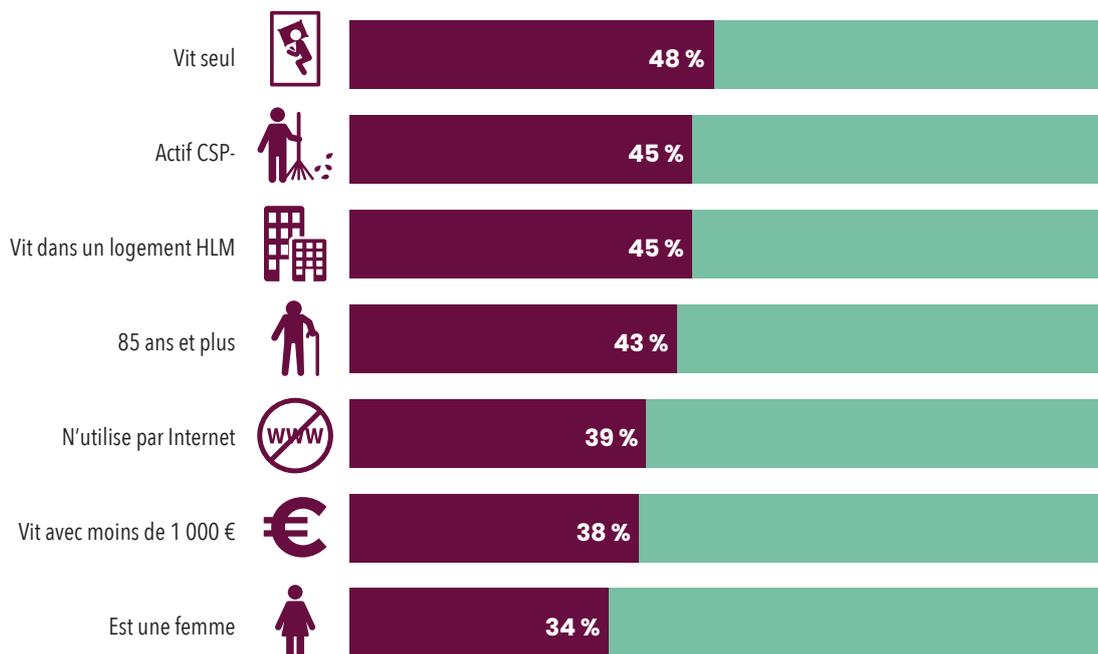


Je m'ennuie mortellement. Je suis toute seule. Mon gros problème c'est la solitude. C'est le problème des vieilles personnes. Ça doit être le problème de tout le monde, c'est-à-dire qu'on ne réalise pas quand ça nous arrive, mais qu'est-ce que c'est dur. Il faut faire avec. Je suis renfermée ici. Je suis chez moi, mais c'est comme si j'étais en prison.

Églantine, 74 ans, Colmar

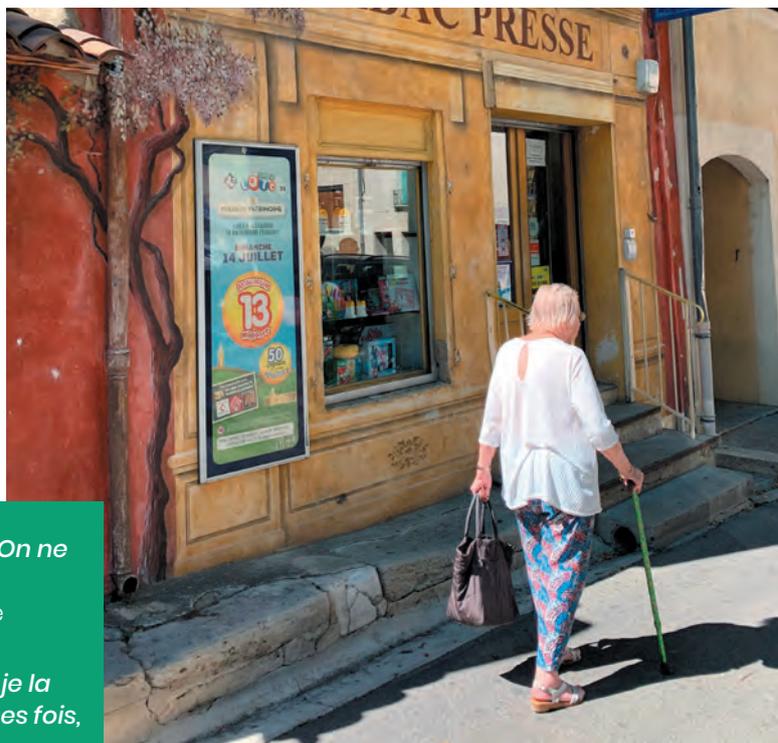
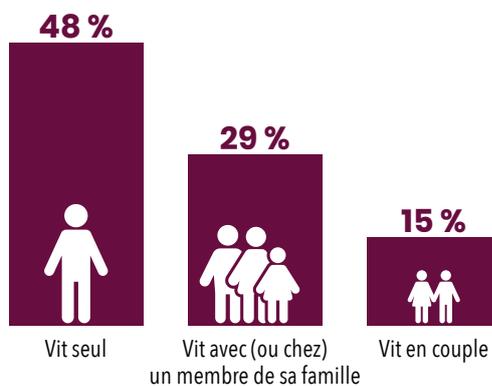


Une solitude qui touche particulièrement certains profils



Profil des personnes de 60 et plus qui se sentent seules

Pourcentage Ressenti de la solitude selon le type de ménage



« C'est la solitude. La solitude c'est mortel. On ne s'en rend pas compte. »

Fanny, 78 ans, dans un village de la Creuse

« Il y a une très grande solitude et des fois, je la recherche et des fois, je la supporte mal. Des fois, j'en ai besoin et puis des fois, elle me pèse. »

Jacques, 74 ans, Villeurbanne

3,2 millions d'âinés en risque d'isolement relationnel¹

19 % des 60 ans et plus, soit 3,2 millions de personnes, peuvent passer des journées entières sans parler à personne.

Une réalité qui touche tout particulièrement les plus de 80 ans, 26 % pour les 80-84 ans, 30 % pour les 85-89 ans, et qui est plus fréquente sur certains profils.

C'est une population très proche des personnes accompagnées par les Petits Frères des Pauvres. En 2018, l'Association a aidé 36 035 personnes dont 14 621 accompagnées dans la durée. Près de la moitié ont plus de 80 ans et 66 % sont des femmes. 75 % des personnes entrées en accompagnement en 2018, et pour lesquelles nous disposons d'informations sur leur niveau de ressources, ont des revenus inférieurs à 1 000 € mensuels (c'est-à-dire sous le seuil de pauvreté fixé à 1 026 €).

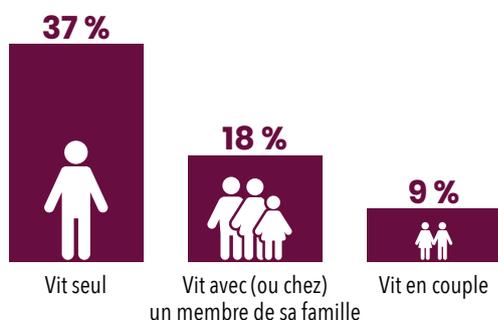
Nous alertons sur ce chiffre particulièrement inquiétant. L'isolement relationnel se mesure en analysant différents cercles de sociabilité : familial, amical, voisinage, réseau associatif. En 2017, notre premier baromètre « Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France » a estimé à 300 000 personnes le nombre d'âinés en situation de mort sociale, c'est-à-dire sans relations avec famille, amis, voisins, tissu associatif. Si aucunes mesures d'envergure ne sont rapidement mises en place dans notre pays confronté au vieillissement de sa population, **un grand nombre de nos âinés risque de basculer dans des situations critiques de mort sociale.**



Plus ça va et plus mon état général se détériore. Je fais quand même mon déjeuner seule, mon dîner, ma vaisselle. Il y a des choses que je fais pour l'instant, mais ce n'est pas dit que l'année prochaine je puisse les faire. Là je ne vis qu'avec la pension de réversion de mon époux, alors il ne faut pas s'écarter.

Mireille, 90 ans, dans un village de la Nièvre

Pourcentage de personnes de 60 ans et plus pouvant passer des journées entières sans parler à personne selon le type de ménage (risque d'isolement relationnel)

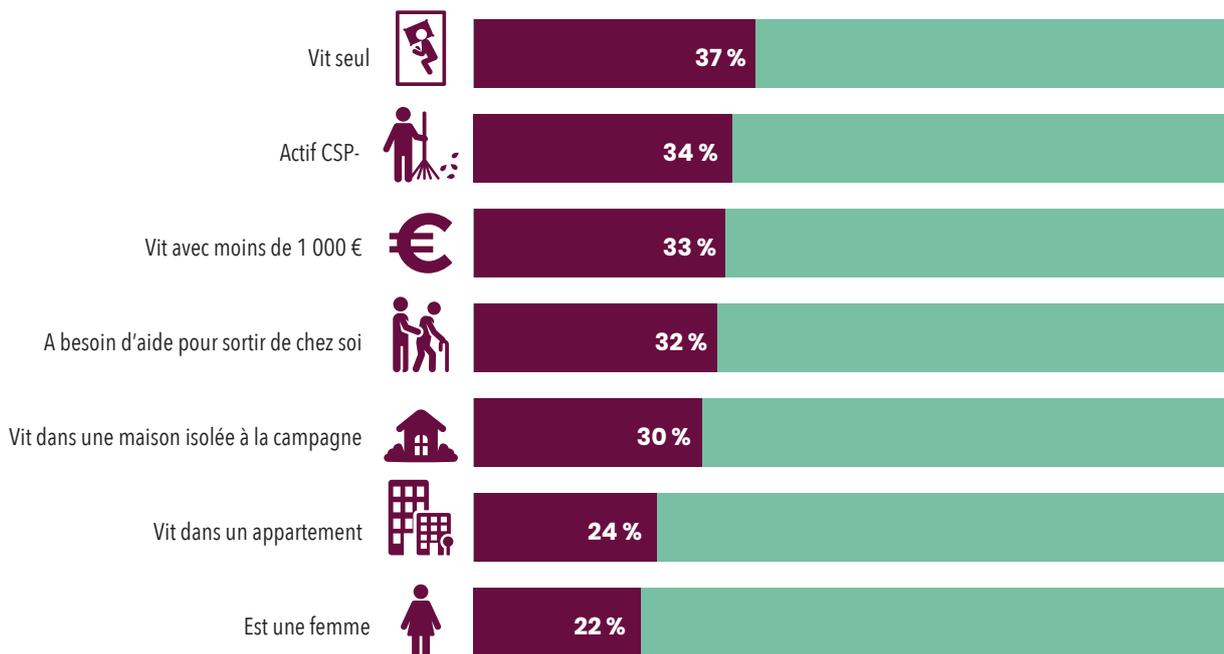


L'urgence face à ce risque d'isolement relationnel est également territoriale puisque certaines régions sont plus fortement impactées que d'autres : la région Centre Val-de-Loire (27 %), la Nouvelle-Aquitaine (22 %) et la Bretagne (24 %).

Ce manque de relations existe également pour les couples et les personnes qui vivent avec ou chez un proche. Tout comme le sentiment de solitude (cf. enseignement n°1), ne pas vivre seul protège de l'isolement mais ne donne pas de garantie d'y échapper.

1. Nous parlons de risque d'isolement relationnel basé sur le nombre de personnes de 60 ans et plus qui peuvent passer des journées entières sans parler à personne.

Un risque d'isolement relationnel plus fréquent sur certains profils



Profil des personnes de 60 et plus interrogées qui ont répondu passer des journées entières sans parler à personne



Ce qu'on recherche, c'est vraiment l'amitié en priorité. Bien avant les vacances, les repas, les petites sorties, c'est l'amitié, c'est d'avoir des contacts humains. Beaucoup sont comme moi, tout seuls.

Florence, 62 ans, Paris

Solitude et isolement des personnes âgées - deux régions à risque : Centre Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine

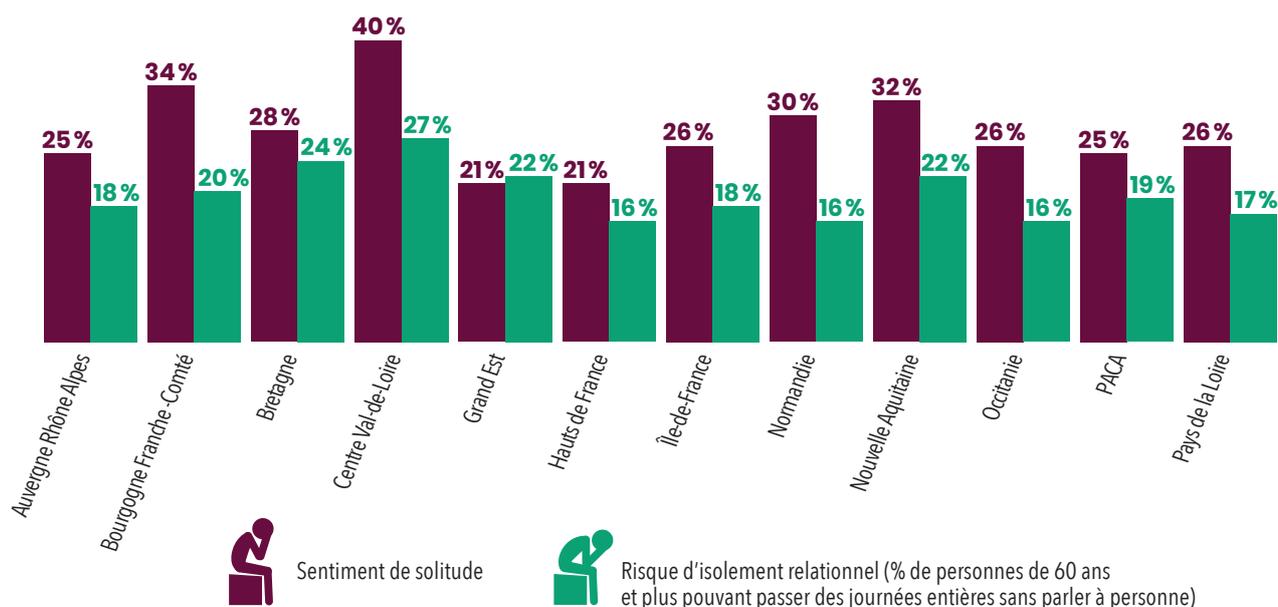
Les régions Centre Val-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine cumulent les plus forts taux de solitude et de risque d'isolement relationnel sur le territoire français. Il nous paraît essentiel de pouvoir mieux comprendre pourquoi ces deux régions sont frappées par ces risques cumulés afin de pouvoir apporter les solutions les plus adaptées possibles à ces territoires. Notre étude ne nous permet pas d'approfondir les résultats à l'échelle départementale¹. Une collaboration avec les acteurs publics de terrain (conseils régionaux, départementaux, ARS, CARSAT...) et les Petits Frères des Pauvres nous paraît indispensable pour pouvoir poursuivre nos travaux et affiner les résultats. Nous sommes cependant en mesure de fournir quelques éléments de compréhension, grâce à des données complémentaires existantes et à l'expérience des équipes des Petits Frères des Pauvres qui agissent au quotidien dans ces deux régions.

Centre Val-de-Loire Données extérieures

Le Centre Val-de-Loire est une région peu dense avec seulement deux communes de plus de 100 000 habitants (Tours et Orléans). La moitié des habitants

réside sur l'axe ligurien avec un accroissement important de la population dans des zones périurbaines. Près de 700 000 personnes âgées de 60 ans ou plus résident en Centre-Val de Loire, soit 27,1 % de la population régionale, un chiffre de 2,2 points supérieur à la moyenne nationale (source : Insee Analyses Centre-Val de Loire n°45 juin 2018). 95,3 % des 60 ans ou plus résident à leur domicile. Parmi eux, trois sur dix habitent seuls dans leur logement, deux sur cinq pour les plus de 75 ans. À structure de population en âge et en sexe équivalente, le Centre-Val de Loire est même la région où les personnes de 60 ans ou plus sont les moins touchées par la perte d'autonomie. Et comme le souligne l'analyse Insee, « les seniors du Centre-Val de Loire résidant à leur domicile étant moins impactés par la perte d'autonomie, ils sont parmi ceux qui sollicitent le moins l'aide de leur entourage. Même lorsqu'ils connaissent une perte d'autonomie, les seniors régionaux font moins appel à leurs proches qu'ailleurs sur le territoire : 82 % le font, soit 4 points de moins qu'au niveau national. » L'Insee constate également que « chez les 80 ans ou plus, seul un quart des ménages les plus pauvres utilisent ces services contre près des trois quarts des ménages les plus aisés. Hormis les bénéficiaires de l'APA disposant d'une prise en charge complète, une part des personnes âgées semble ainsi limiter sa consommation de services à la personne pour des raisons financières. »

Solitude/isolement des personnes âgées et territoires



1. Avec un échantillon de 1 500 personnes de 60 ans et plus, nous avons réussi à produire des résultats au niveau régional mais il ne nous est pas possible de descendre à un niveau inférieur, les bases de répondants étant trop faibles pour pouvoir être considérées comme fiables.

La région Centre-Val de Loire compte 52 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), où vivent 157 000 personnes, soit 6 % de la population régionale. Quatre QPV (Blois, Bourges, Orléans, Tours) accueillent plus de 8 000 habitants et sont classés parmi les 110 plus importants de France métropolitaine. La proportion de personnes âgées y est plus importante dans les quartiers du sud de la région comme à Vierzon, Bourges ou Saint-Amand Montrond. (source Insee Analyses Centre-Val de Loire n° 31 - Mars 2017).

En région Centre Val-de-Loire, le taux de pauvreté s'élève à 13,3 %, légèrement inférieur à la moyenne nationale (14 %). On constate cependant, des inégalités départementales avec plus de deux points d'écart entre certains départements : 12,1 % pour l'Eure-et-Loir contre 14,7 % pour le Cher et l'Indre.

Santé Publique France, dans son dernier bulletin de santé publique de février 2019 concernant la région Centre, a constaté qu'en terme d'âge, les 85 ans et plus représentaient la part de suicide la plus importante.

Selon les données de l'Observatoire des fragilités de la CARSAT CVDL, le taux d'isolement social dans la région est de 18,1 % (vs 19,3 %) en moyenne nationale. Au 31 décembre 2017, 11 529 retraités bénéficiaient du minimum vieillesse soit une augmentation de 4,1 % par rapport à 2015.



Données Petits Frères des Pauvres

Notre baromètre 2017 « Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2017 » avait pointé que les aînés de la région sont fortement isolés du cercle familial (31 % vs 22 % en moyenne nationale) et qu'ils sont les plus préoccupés par la solitude et l'isolement : à 38 % (vs 28 % au niveau national). Ils sont également préoccupés par l'ennui (23 % vs 17 % au niveau national), le sentiment d'être inutile (28 % vs 23 % au niveau national) et la vulnérabilité (43 % vs 39 % au niveau national).

1. Les fragilités concernent des retraités de plus de 55 ans et sont calculées selon deux indicateurs : la fragilité socio-économique (IC1) calculée à partir de : l'âge des retraités, l'isolement via le bénéfice ou non d'une pension de réversion, les ressources modestes via l'exonération ou non de la CSG ; la fragilité comportementale (IC2) calculée à partir de l'âge des retraités ou assurés, le recours ou non aux soins dans les 12 derniers mois. Ce critère d'isolement est restreint au veuvage de la personne et ne rentre pas dans les critères habituels qui définissent l'isolement relationnel.



Regard d'Anne Quantin, directrice de la Fraternité régionale Centre Val-de-Loire¹

Si un faisceau de facteurs peut éclairer le risque fort d'isolement des personnes âgées dans la région, on peut aussi l'observer à l'aune de la répartition démographique sur la région qui enregistre des inégalités de répartition de la population entre actifs et retraités. La population active se concentre aujourd'hui sur trois grandes zones urbaines : Tours, Orléans, Chartres, et plus particulièrement sur l'axe Tours-Orléans ainsi que les zones les plus proches du bassin parisien. Ces actifs, dans une grande proportion, travaillent à l'extérieur de leur lieu de vie, notamment en Île-de-France. Les populations vieillissantes se concentrent dans les zones rurales et périphériques et ces fortes disparités pèsent sur l'isolement et sur le sentiment de solitude.

Le développement et le maillage de notre action en région Centre Val-de-Loire permettent de nous organiser pour mener des projets innovants et durables, en proposant des accompagnements de qualité qui répondent aux situations des personnes âgées. Cette stratégie permet aussi de favoriser, avec l'aide de nos partenaires, la mobilisation de bénévoles, de citoyens, pour lutter contre l'isolement et la solitude des personnes. Dans le même temps, notre développement consiste également à la création de nouvelles équipes, prioritairement, dans les zones à forte proportion de personnes âgées seules et pauvres. Nous cherchons à nous implanter sur les territoires ruraux, surtout au sud de la région et à développer plus d'équipes sur nos deux métropoles, Orléans et Tours.

Nouvelle-Aquitaine Données extérieures

Plus vaste région de France, la Nouvelle-Aquitaine reste la 4^e la plus peuplée, derrière l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et les Hauts-de-France. La région est avant tout une région rurale avec une densité de population très faible qui la classe avant dernière des régions métropolitaines. C'est une région avec de fortes disparités territoriales puisqu'elle comprend une métropole très attractive, sept agglomérations de plus de 100 000 habitants (Bordeaux, Bayonne, Pau, Limoges, Poitiers, La Rochelle, Angoulême) et des territoires ruraux vieillissants, Creuse et Dordogne. La Creuse est le département qui connaît le taux de vieillissement le plus élevé de France. La croissance démographique se concentre dans les grandes villes, leurs banlieues et leurs couronnes périurbaines. Les inégalités existent aussi entre les territoires du littoral atlantique qui attirent de nouvelles populations et les territoires de l'est de la région qui ont un solde démographique naturel négatif.

La proportion de 60 ans et plus par rapport à l'ensemble de sa population est la plus élevée de France (31 % vs 26 % au national). Selon les projections Insee, la hausse de population de Nouvelle-Aquitaine se concentrerait sur les personnes âgées de 65 ans ou plus et on dénombrait, en 2050, 900 000 seniors en plus dans la région, dont presque les trois quarts

seraient âgés de 75 ans ou plus. Le nombre de personnes âgées dépasserait celui des jeunes de moins de 20 ans dans tous les départements avec un indice de vieillissement élevé dans les départements de la Creuse et de la Dordogne où il y aurait deux personnes âgées pour un jeune. 95,5 % des personnes âgées vivent à leur domicile. Si cette part diminue avec l'âge, elle concerne encore 80 % des 85 ans ou plus. Un 60 ans ou plus sur cinq reçoit l'aide de l'entourage (associée ou non à d'autres aides) et cette part quadruple lorsqu'ils sont en situation de perte d'autonomie (85 %).

La région comporte 81 QPV qui accueillent 3,6 % de la population régionale. Ces quartiers, majoritaires en Gironde, sont dans tous les départements, y compris sur de nouveaux territoires, des centres anciens de villes moyennes ou des zones rurales. Les quartiers prioritaires situés dans de petites unités urbaines concentrent les revenus plutôt bas. Le vieillissement caractéristique de la population de la région Nouvelle-Aquitaine se retrouve aussi dans les QPV comme à Royan où la population est particulièrement âgée avec 45 % de 60 ans ou plus. (source Insee Dossier Nouvelle-Aquitaine N° 5 - Février 2018).

Même si la région présente un taux de pauvreté de 13,7 %, légèrement inférieur à la moyenne nationale, les territoires à faible densité de population abritent une forte part de population pauvre. Ainsi, aux limites de la

¹. Anne Quantin est directrice de la Fraternité régionale Banlieues Île-de-France depuis le 16 septembre 2019.

Gironde et du Lot-et-Garonne, en Creuse aux Portes de Vassivière en Haute-Vienne, un ménage sur cinq vit en situation de pauvreté monétaire. Ces territoires partagent des caractéristiques communes : une sur-représentation de la population âgée, vivant souvent seule, ainsi que des retraités du monde agricole. La part des prestations sociales y est plus élevée qu'ailleurs, surtout en raison des minima sociaux, dont l'allocation de solidarité aux personnes âgées.

Les cartographies de l'Observatoire des fragilités de la Carsat montrent qu'il apparaît clairement que l'Est de la région est plus marqué par la fragilité des personnes de plus de 55 ans, notamment les départements limousins. Il apparaît qu'en région Nouvelle-Aquitaine, les fragilités se concentrent au cœur des agglomérations ainsi que dans les cantons ruraux, tout particulièrement ceux d'altitude. La région Nouvelle-Aquitaine étant toujours répartie sur les Carsat Aquitaine et Centre Ouest, nous n'avons pas trouvé de chiffres sur l'isolement social selon les critères Carsat.

Données Petits Frères des Pauvres

Notre baromètre 2017 « Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2017 » avait pointé que les aînés de la région sont un peu plus isolés du cercle familial que la moyenne nationale (26 % vs 22 % en moyenne nationale), que leur nombre de sorties quotidiennes est limitée avec 43 % des personnes qui ne sortent pas tous les jours (35 % au niveau national). 94 % des personnes considèrent le maintien des commerces et services de proximité comme prioritaire ou important pour lutter contre la solitude et l'isolement.



Regard de Jean-Luc Brustis, directeur de la Fraternité régionale Nouvelle-Aquitaine

Sur ce vaste territoire de Nouvelle-Aquitaine à dominante rurale, nous ne sommes pas étonnés de voir des taux élevés concernant le sentiment de solitude ainsi que le risque d'isolement relationnel. Ils viennent corroborer des études précédentes mais aussi les observations des différentes équipes locales.

Nous avons ciblé, en 2015, lors d'un diagnostic régional, que la partie Est de la région est plus marquée par la fragilité des personnes de plus de 55 ans, notamment le Limousin. Il apparaît également que les grandes agglomérations possèdent, en leur cœur, des personnes fragiles puis qu'une couronne avoisinante est moins marquée par cette population mais qu'au-delà, dans les cantons ruraux, la population des âgés fragiles est bien présente.

Le nombre de personnes âgées progresse dans la région avec, notamment, un solde migratoire de personnes âgées important qui, pour un grand nombre

d'entre elles, s'installent hors des grandes métropoles (notamment celle de Bordeaux, rédhibitoire par le coût de l'immobilier). Les liens avec les proches ne sont pas toujours très consistants et l'avancée en âge, la perte progressive d'autonomie amènent à renoncer à une vie sociale. Nous voyons ainsi des couples de néoruraux se retrouvant bien vite isolés d'autant plus si une pathologie touche l'un des conjoints. Cependant, des ruraux natifs peuvent se retrouver dans pareille situation, aggravée par un habitat isolé, un repli sur soi ou un délitement du voisinage.

Les données de notre nouvelle étude viennent conforter notre stratégie qui consiste à porter nos efforts sur les zones rurales, à nous coordonner avec d'autres partenaires dans des mobilisations contre l'isolement des âgés. Ces constats doivent également nous questionner sur de nouvelles actions à mettre en œuvre. ●

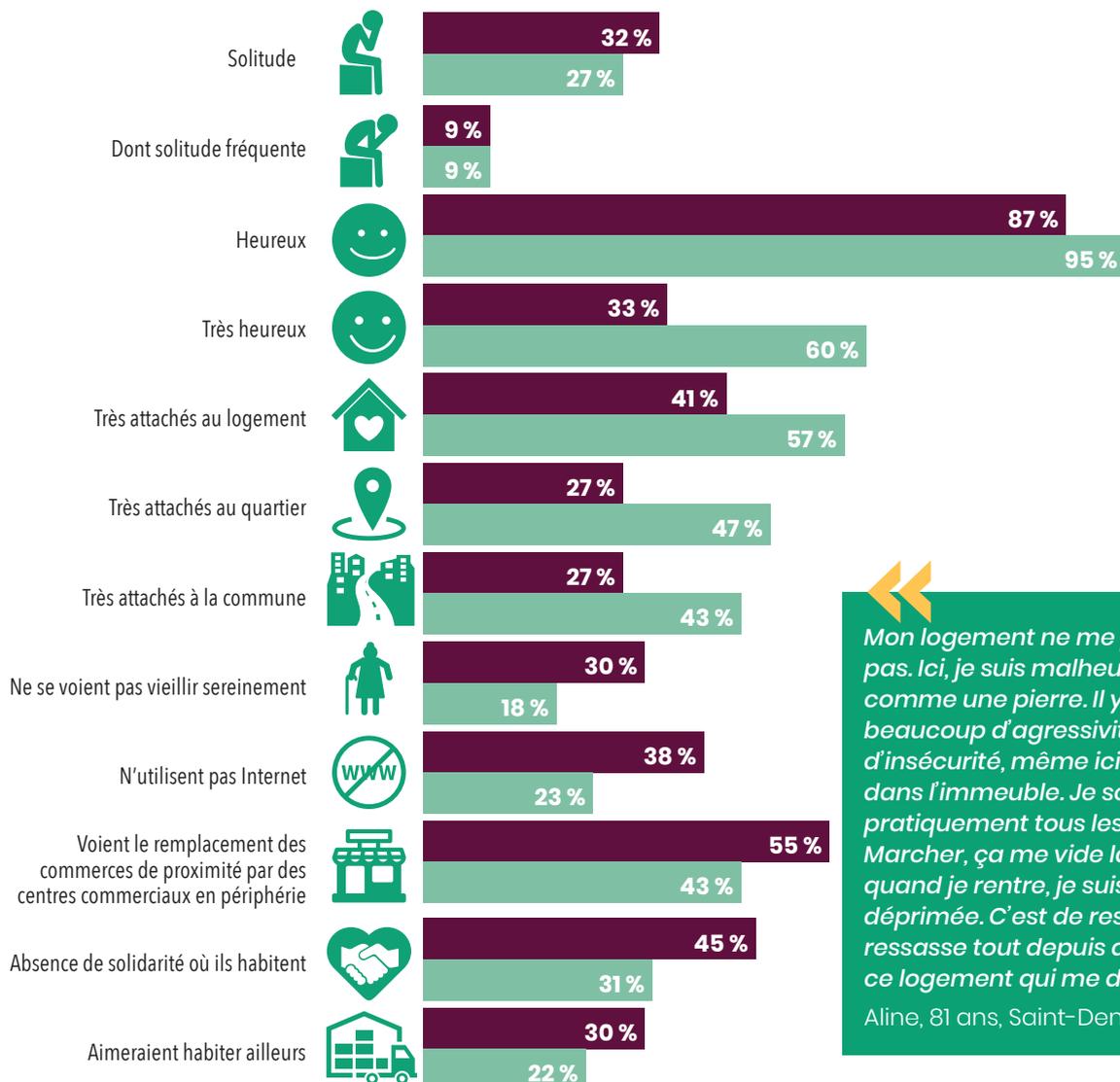
ENSEIGNEMENT N°2

UN INQUIÉTANT RISQUE D'ISOLEMENT SOCIAL DES AÎNÉS DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE !

De tous les territoires d'habitat étudiés, les Quartiers Politique de la Ville (QPV) sont ceux qui présentent le risque d'isolement le plus fort pour nos aînés.

Des territoires, des solitudes Zoom sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville

% auprès des répondants résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville
% auprès de l'ensemble des répondants



Mon logement ne me plaît pas. Ici, je suis malheureuse comme une pierre. Il y a beaucoup d'agressivité, d'insécurité, même ici, dans l'immeuble. Je sors pratiquement tous les jours. Marcher, ça me vide la tête, quand je rentre, je suis moins déprimée. C'est de rester ici, je ressasse tout depuis que j'ai ce logement qui me démolit.

Aline, 81 ans, Saint-Denis

Attachement moindre à son logement, à son quartier, à sa commune, crainte plus exacerbée de ne pas pouvoir vieillir sereinement, constat que son logement n'est pas adapté à l'âge, souhait de vivre ailleurs plus souvent exprimé, manque de solidarité entre voisins, **les perceptions négatives de l'environnement renforcent les sentiments de solitude et d'isolement.**

L'insatisfaction des habitants en QPV a d'ailleurs été relevée dans une note de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France parue en avril 2019 : 24,6 % des résidents franciliens des QPV ne se plaisent pas dans leur quartier contre 6,5 % pour les autres Franciliens et cette insatisfaction entraîne des souhaits de mobilité plus élevés, quel que soit l'âge.



Vous avez des gens qui pissent et crachent dans l'ascenseur tous les jours. Des portes de boîtes aux lettres cassées, des portes d'entrée cassées. La porte derrière qui donne dans la cour, elle est sans arrêt cassée. La serrure est cassée donc on ne peut pas la fermer. Des fois les deux portes sont ouvertes, il y a des trafics de drogue.

Jacques, 74 ans, Villeurbanne



Je suis trop fragile. Saint-Denis, ce n'était pas le bon endroit pour y vivre. J'aimerais bien aller vivre ailleurs mais je ne suis pas combative. Partir d'ici, quitter Saint-Denis, ça me plairait. Ça ne me ferait pas peur.

Aline, 81 ans, Saint-Denis



Les personnes âgées les grands oubliés des quartiers ?

Le vieillissement de la population des QPV est également un paramètre connu. En octobre 2017, le CGET a rédigé une note qui constatait que « dans une centaine de quartiers, plus d'un habitant sur quatre a plus de 60 ans, proportion identique à certains bourgs ruraux que l'on sait vieillissants ». En 1990, les personnes de plus de 60 ans représentaient 11% des Zones urbaines sensibles (ZUS, ancienne dénomination des QPV), 14,1% en 1999, 15,5% en 2010. LE CGET constate également que la part des personnes âgées progresse plus vite chez les hommes que chez les femmes, que ce soit dans les tranches 60-74 ans ou 75 ans et plus. Les personnes étrangères vivant dans les quartiers sont surreprésentées au sein des personnes de 60 à 74 ans. Elles représentent 25,4 % de la population de cette classe d'âge, contre 18,8 % tous âges confondus.

Pyramide des âges de la population des ZUS en 1990 et 1999 et des QPV en 2010, en % de la population totale



Source : CGET

Malgré ce vieillissement accru, les politiques mises en place continuent à se focaliser essentiellement sur les populations les plus jeunes. Les personnes âgées ne représentent que 10 % des publics concernés par les actions financées par les contrats de ville, des proportions faibles au regard de la démographie vieillissante des quartiers. Le rapport Borloo d'avril 2018 « Vivre ensemble, vivre en grand » est un exemple significatif de l'oubli récurrent des aînés dans les politiques de prévention et d'insertion prévues pour les QPV : sur 164 pages, pas un mot sur les personnes âgées résidant dans ces quartiers.

Un oubli pointé aussi par Monalisa, à la suite de son appel à projets « Mobilisés dans son quartier », qui souligne la difficulté à mettre en place des projets contre l'isolement des personnes âgées dans des quartiers où les actions sont surtout axées sur la jeunesse et la prévention de la délinquance.

Nous partageons ce constat, d'autant plus que le bilan sur un an, présenté en juin 2019 par Julien Denormandie, ministre de la Ville et du Logement, fait état d'actions (soutien à la jeunesse, à l'emploi, au sport, à la culture) qui ne concernent pas directement les personnes âgées. Sur les 44 associations

lauréates d'un appel à manifestation d'intérêt qui ont bénéficié d'une dotation de 45 millions d'euros (15 millions d'euros par an sur trois ans) pour développer des projets, aucune n'a une action prioritaire de lutte contre l'isolement des personnes âgées même si le lien social fait partie du périmètre d'actions. Et même si les actions de rénovation urbaine, le soutien aux commerces, l'amélioration de la sécurité vont améliorer le quotidien de tous, **les aînés sont tout simplement en train de devenir les grands oubliés des quartiers !**

Les Petits Frères des Pauvres accompagnent des personnes en QPV. Certaines de nos équipes, comme à Lyon, Marseille ou Toulouse, sont confrontées à la problématique de trouver des bénévoles dans des quartiers où les habitants considèrent qu'ils savent s'occuper par tradition de « leurs vieux ». Notre étude le montre, ce n'est plus forcément le cas (pour des raisons multiples : évolution des comportements, éclatement des familles, précarité des habitants qui met à mal les solidarités, invisibilité des aînés qui n'arrivent pas à trouver leur place dans ces quartiers) et de nombreuses personnes âgées sont confrontées à un isolement de plus en plus important.



Point de vue de Jean-Baptiste Williatte,
coordinateur de développement social,
équipe des Petits Frères des Pauvres de Saint-Denis
(Seine-Saint-Denis)

Quelles sont les caractéristiques des personnes accompagnées à Saint-Denis ?

C'est une mosaïque de populations et ce sont des personnes qui se sentent désintégréées dans leur quartier. Cependant, on ne peut pas raisonner de manière globale, il y a plusieurs typologies : il y a des personnes âgées qui sont dans les quartiers depuis plusieurs décennies et qui ont vu ces quartiers évoluer en même temps qu'elles vieillissaient et qui ne reconnaissent plus leur environnement, elles ne reconnaissent plus de visages connus quand elles sortent pour celles qui peuvent ou ont encore envie de sortir. Elles connaissent le bâti mais plus les gens. Autre typologie, des personnes âgées qui arrivent dans ces quartiers après des parcours de vie et de logement complexes, comme, par exemple, des personnes que nous accompagnons dans une résidence autonomie. Elles arrivent dans un quartier

qu'elles ne connaissent pas et qui ne leur paraît pas agréable. Elles ne s'investissent pas dans le quartier. Tant qu'elles peuvent se déplacer, ces personnes utilisent les bus pour aller au centre-ville et ne fréquentent pas leur quartier. Troisième typologie des personnes âgées isolées que nous accompagnons, des gens qui arrivent à s'intégrer au quartier grâce au tissu associatif (par exemple, participer à la chorale) mais qui ont de grosses difficultés administratives, sociales, économiques et affectives (les familles sont loin, vivent à l'étranger). La plupart des personnes âgées que nous accompagnons touchent l'ASPA (le minimum vieillesse), il y a des personnes au RSA, on a une dame de 66 ans qui recherche à travailler.

Ce dont souffrent le plus les personnes âgées que nous accompagnons, c'est de ne plus pouvoir transmettre. Un vieux, c'est là pour transmettre. Quand une catégorie de population ne peut plus faire ce qu'elle

à toujours fait depuis la nuit des temps, c'est terrible. Leur sentiment d'inutilité est une souffrance. Si on leur donne, à nouveau, la possibilité de participer à un collectif, de transmettre, de pouvoir s'investir, c'est restructurant. Donner un soutien relationnel ou de l'aide administrative, c'est pertinent mais il faut laisser à ces aînés, la possibilité de pouvoir rendre à leur tour et de se sentir utile.

Quelle est la spécificité de l'accompagnement Petits Frères des Pauvres à Saint-Denis ?

Notre accompagnement est relationnel mais aussi éminemment social : avoir quelqu'un sur qui compter quand il y a une difficulté ou un risque de dégringolade nous semble primordial. Pour ce qui est de l'aspect relationnel, nous avons un accueil au local tous les lundis. C'est un moment convivial. Les personnes âgées et les bénévoles se connaissent, s'apprécient, font des ateliers créatifs, sortent (cinéma une fois par mois), prennent plaisir à se retrouver. Le groupe est à la fois solide et bien construit dans la durée mais il reste intégratif. Mais au regard des difficultés de la population, nous ne pouvons nous en contenter. C'est pour cela que nous avons mis en place depuis des années, cette permanence hebdomadaire au local, qui accueille les personnes les plus en difficulté. Les personnes accompagnées qui viennent nous solliciter savent qu'elles peuvent bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement technique pour les aider à résoudre des problèmes administratifs. Notre accompagnement sur la durée est un atout, les personnes ne se sentent pas désincarnées, leur situation est connue. Vu les situations souvent complexes des personnes, on ne peut pas travailler sans nouer des partenariats étroits, c'est indispensable : les élus de la ville, feu le CLIC qui a malheureusement fermé alors qu'il avait un rôle essentiel, le CCAS, le service social municipal, la Maia 93, la maison des seniors et l'hôpital gériatrique avec qui nous avons une action depuis 37 ans. 90 % des signalements de personnes âgées en situation d'isolement sont effectués grâce à nos partenaires. Ils sont essentiels dans les QPV et on n'avance vraiment bien que quand on se connaît.

Est-ce que les Politiques de la ville axées essentiellement sur la jeunesse participent de l'invisibilité des personnes âgées dans les quartiers ?

Les politiques envers la jeunesse sont prioritaires, c'est normal mais ce n'est pas une raison pour que les vieux soient invisibles ! Si au niveau national, la politique de la ville rend invisibles les personnes âgées isolées, cette politique passe aussi par le filtre municipal et ici, à Saint-Denis, la municipalité est consciente de l'isolement et de la précarité d'un nombre important

de personnes âgées dans les quartiers et fait appel à l'expertise des Petits Frères des Pauvres. Dans les quartiers, les associations font un travail extraordinaire mais il y a une véritable logique territoriale. C'est important pour nous de ne pas être considérés seulement comme une association nationale dont, finalement, on n'a pas besoin mais bien comme une association de territoire, de terrain, qui agit pour la population du quartier. Sinon, on s'entend dire que nous n'avons rien à y faire parce que les habitants ou les acteurs associatifs en place considèrent être solidaires avec les personnes âgées. Quand on est stigmatisé, quand on est montré du doigt, quand son quartier a toujours une mauvaise image, on a tendance à sanctuariser le territoire et à se protéger des discours négatifs (auxquels les habitants sont habitués dans les médias). C'est aussi un discours de gardiens d'immeubles quand nous essayons de faire du repérage et qu'ils cherchent à valoriser le plus possible leur lieu de travail en mettant en avant la solidarité et l'attention portées aux aînés, même si ce n'est pas le cas. L'important est de ne pas faire de généralités, il y a des endroits où il y a de la solidarité entre habitants, d'autres où il y en a beaucoup

moins, on trouve aussi des endroits où la qualité des liens entre voisins est insuffisante, parce que les gens ont leurs propres problèmes, parce qu'ils ne peuvent interagir qu'avec leur propre communauté. Pour faire du bon travail dans les QPV, il faut travailler main dans la main avec les associations déjà implantées depuis longtemps. Nous avons un travail à faire également pour rendre plus étroit les partenariats avec les bailleurs sociaux qui ne sont pas forcément dans les échanges avec nos autres partenaires.

D'où viennent les bénévoles de l'équipe ?

Là aussi, c'est une mosaïque ! Des bénévoles jeunes, des bénévoles plus âgés, des bénévoles de toutes les catégories sociales, des bénévoles retraités très investis qui assurent la continuité et l'histoire de l'équipe et qui connaissent parfaitement le parcours de vie des personnes accompagnées. On a aussi des bénévoles qui partagent en terme économique ou social, les mêmes difficultés que les personnes accompagnées. Nous avons des bénévoles d'origine étrangère qui rejoignent l'équipe parce qu'ils se disent choqués de la manière dont les Français s'occupent de leurs personnes âgées. La plupart des bénévoles habitent Saint-Denis, ils partagent le même espace social que les gens qu'ils accompagnent. C'est primordial de pouvoir s'appuyer sur la connaissance territoriale des bénévoles. Les problèmes d'insécurité réels mais souvent amplifiés ou fantasmés peuvent inquiéter certains bénévoles et pourtant, c'est en allant dans les quartiers que l'on est convaincu de l'intérêt d'y aller et que l'on peut convaincre les habitants de l'intérêt de nos actions. ●

Les politiques envers la jeunesse sont prioritaires, c'est normal mais ce n'est pas une raison pour que les vieux soient invisibles !



— Solitude et isolement des personnes âgées en HLM

Notre étude le révèle également, **les résidents âgés d'HLM présentent également des caractéristiques par rapport à leur territoire qui peuvent générer de l'isolement** (sentiment de solitude important, attachement moindre au logement, crainte de ne pouvoir y vivre sereinement, logement pas adapté, souhait de mobilité).

Au 1^{er} janvier 2016, sur 4,5 millions de logements sociaux, on comptabilisait 32,2 % de locataires du parc social âgés de plus de 60 ans, un chiffre en hausse constante (*source Union sociale pour l'habitat*).

Les organismes HLM ont mis en place des politiques d'adaptation (accessibilité des prises, barre d'appui dans les sanitaires, aménagement d'une douche...) des logements pour cette population de plus en plus importante et développent une nouvelle offre locative comme des habitats groupés. À noter que les pouvoirs publics viennent de lancer un plan d'un milliard d'euros pour rénover et transformer 200 000 salles de bain, afin d'enlever la baignoire et d'y mettre une douche pour les personnes âgées modestes. Certains bailleurs sociaux sont également en train d'expérimenter des logements connectés afin d'améliorer le quotidien des personnes âgées et préserver leur autonomie.

Depuis 2014, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), l'Union sociale pour l'habitat (USH), les caisses de retraite et la Banque des Territoires, organisent le prix « HLM, partenaires des âgés », destiné à récompenser les organismes HLM qui, par leurs actions et réalisations, contribuent à adapter leur parc au vieillissement de la population. Une des catégories est réservée au lien social et au repérage des fragilités afin de récompenser « *les actions visant à renforcer le lien social* ». Ces initiatives, souvent intergénérationnelles, sont à saluer mais paraissent peu nombreuses vu l'ampleur des risques d'isolement qui frappent les habitants âgés des HLM.

ENSEIGNEMENT N°3

ZONE RURALE/ZONE URBAINE : UN ISOLEMENT DIFFÉRENT

C'est l'un des enseignements marquants de l'étude, il y a des différences notoires concernant les composantes de l'isolement en fonction des territoires.

Des territoires, des solitudes¹ : récapitulatif des chiffres clés par territoire

| | ENSEMBLE | Communes rurales | Petites villes | Villes moyennes | Grandes villes de Province | Agglomération Parisienne |
|--|----------|------------------|----------------|-----------------|----------------------------|--------------------------|
| Solitude occasionnelle | 27% | 25% | 31% | 24% | 28% | 27% |
| Solitude fréquente | 9% | 7% | 12% | 8% | 7% | 10% |
| Sortie quotidienne de leur domicile | 60% | 50% | 57% | 58% | 64% | 73% |
| Utilisent les transports en commun de toutes les semaines | 18% | 5% | 5% | 10% | 28% | 48% |
| Passent des journées entières sans parler à personne | 19% | 21% | 20% | 19% | 18% | 18% |
| S'invitent régulièrement entre voisins | 52% | 56% | 50% | 53% | 50% | 49% |
| Absence de solidarité là où ils habitent | 31% | 27% | 32% | 30% | 32% | 37% |
| Ce qui manque le plus là où ils habitent | | | | | | |
|  Transports en commun | × | × | × | | × | |
|  Un meilleur réseau de téléphonie mobile / un meilleur accès à Internet | | × | | | | |
|  Des services publics | | × | × | × | | |
|  Des professionnels de la santé | × | | × | × | | × |
|  Des lieux culturels | | | | | × | × |
|  Des commerces de proximité | × | | | × | × | × |

1. Petites villes : agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants. Villes moyennes : agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants. Grandes villes de Province : agglomérations de 100 à 200 000 habitants et plus.

En zone urbaine, un isolement aggravé par des solidarités et des relations de voisinage amoindries

Nous avons d'une part, **un isolement urbain plutôt structuré autour de solidarités amoindries**. D'ailleurs, plus la taille de l'agglomération est importante, plus le manque de solidarité est perçu de façon plus intense.

Le constat est identique concernant **les relations de voisinage insuffisantes en milieu urbain, tout particulièrement dans les habitats collectifs**.

Comme le rappelle le sociologue Dominique Argoud dans l'ouvrage « La lutte contre l'isolement des aînés n°2 » publié par le RFVAA, « les occasions de rentrer en contact avec son voisinage sont en partie déterminées par la qualité de l'espace collectif. » Si 47 % des Français de 60 ans et plus n'ont pas de contacts réguliers avec leurs voisins, ils sont 50 % dans les grosses agglomérations où les modes de vie génèrent de nombreuses insatisfactions et ne favorisent ni la proximité, ni la solidarité. C'est tout particulièrement vrai dans les environnements qui donnent le moins de satisfaction (QPV et HLM). Le fort risque d'isolement est constaté dans les QPV situés majoritairement dans le tissu urbain et dans les habitats collectifs, HLM et appartements (24 % des personnes de 60 ans et plus habitant en appartement peuvent passer des journées sans parler à personne vs 19 % en moyenne nationale). Le constat est similaire pour le



On est dans une société actuelle où chacun est dans sa bulle et la bulle est très épaisse. On est dans une société du superficiel. Les gens sont authentiques dans leur vie professionnelle et peut-être dans leur vie privée, mais ils restent très détachés de l'humanité. L'humanisme ne se développe pas.

Je ne connais pas mes voisins. J'habite là depuis 1973 et on ne se connaît pas. En bas il y a un grand jardin, les gens se rencontrent un peu là s'ils ont des enfants, mais si vous êtes célibataire et seul, ils ne vous connaissent pas. Entre eux, ils ne communiquent pas.

Charles, 83 ans, Paris



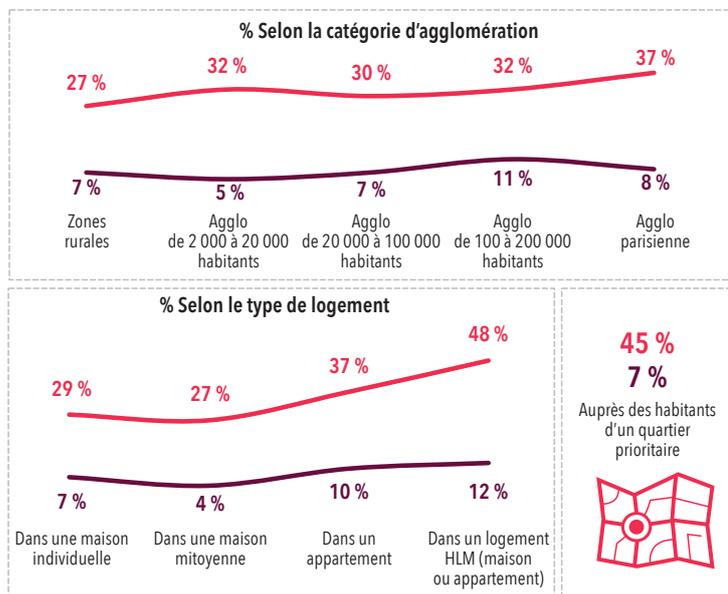
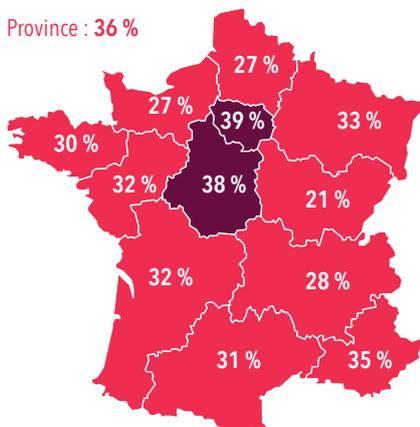
souhait de partir vivre ailleurs, que l'on trouve surtout chez les Franciliens, les résidents des QPV et les locataires de HLM.

Ce constat est d'ailleurs partagé pour l'ensemble de la population dans l'étude « La France en morceaux, baromètre des territoires » réalisée récemment par l'Institut Montaigne : « entraide et fraternité n'ont pas disparu de nos territoires : un Français sur trois fait le récit des liens de solidarité tissés avec ses voisins, et jusqu'à deux Français sur cinq dans les bourgs, petites

Des territoires, des solitudes¹ : récapitulatif des chiffres clés par territoire

% Total Les gens ne sont pas solidaires entre eux

% Total Les gens ne sont pas du tout solidaires entre eux





« Mes voisins, je ne les connais pas. Nous sommes six par palier. La dame d'à côté je la vois de vue parce qu'elle a un chat et qu'il passe sur mon balcon, elle est venue le chercher deux ou trois fois. Sinon je ne connais personne. »

Églantine, 74 ans, Colmar

« C'est la façon de vivre des gens maintenant, ce n'est pas comme autrefois. En campagne on s'inquiétait du voisin, là on pense que tout va bien. Il est debout, il n'est pas mort, donc ça va. »

Nicole, 81 ans, Les Clayes-sous-Bois

« C'est bonjour et bonsoir mais sans se fréquenter. »

Jacques, 74 ans, Villeurbanne



villes et territoires ruraux. L'urbain dense dessine plutôt des relations de cohabitation (mes voisins et moi vivons chacun de notre côté, sans vraiment nous connaître, jusqu'à 58 % dans les territoires de vie très urbanisés). »

Or, les relations de voisinage sont essentielles à la construction de liens sociaux de proximité. Pour la philosophe Hélène L'Heuillet dans son ouvrage « Du voisinage, réflexions sur la coexistence humaine », le voisin « est ce qui reste du prochain dans une société de masse où nous sommes serrés les uns contre les

autres ». Le voisin reste souvent pour des personnes âgées de moins en moins mobiles et autonomes, le contact de confiance qui peut dépanner, rassurer, être là en cas de problème et dont la présence peut aider à contribuer au maintien à domicile.

Les Petits Frères des Pauvres sont bien conscients de l'importance de maintenir cette solidarité de proximité en milieu urbain. **Depuis 2013, le dispositif Voisin-Age a pour but de permettre à des aînés isolés (sans conditions de ressources) d'être en contact avec des voisins qui ont envie de s'engager dans une relation de partage, d'échanges et d'entraide.**

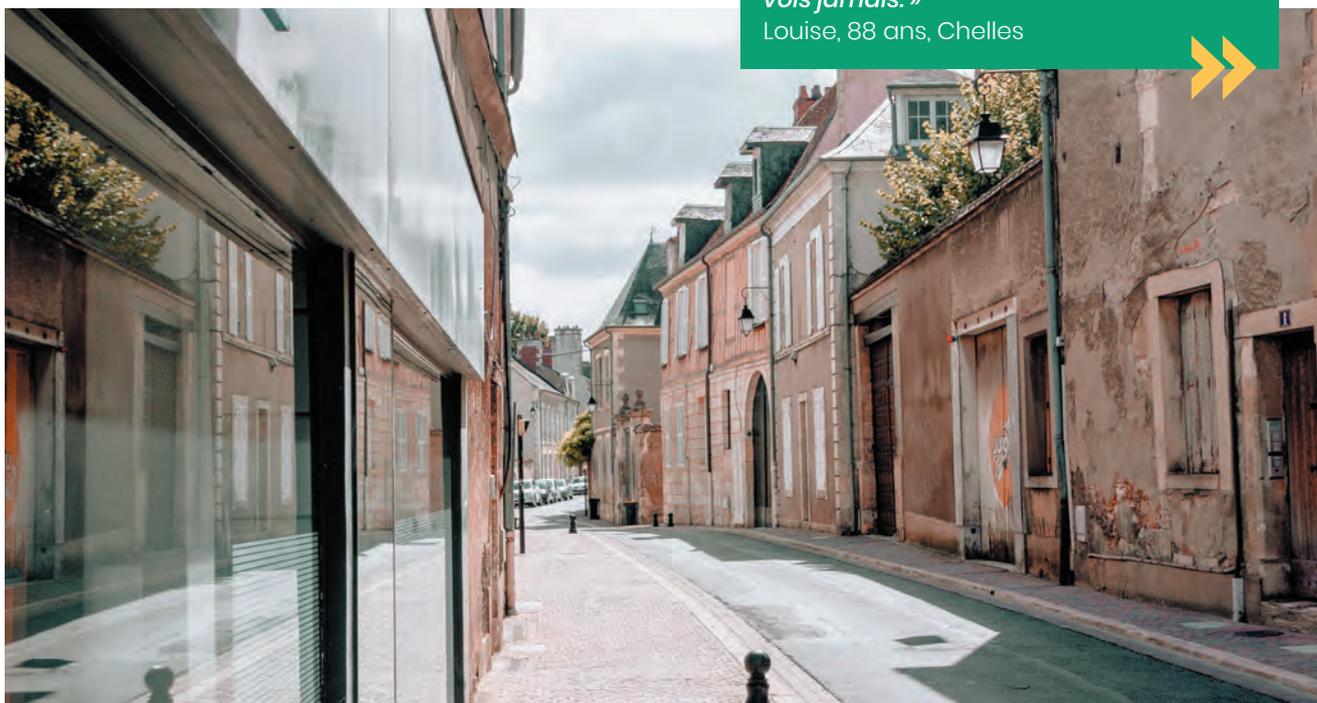


« J'ai un petit voisin qui s'occupe de moi, qui a quarante-cinq ans, on se connaît depuis qu'il est petit, on s'est lié d'amitié et il s'occupe de moi. Et si j'ai quoi que ce soit, je lui téléphone, il habite à côté, il vient tout de suite. Donc j'ai une certaine sécurité quand même. »

Madeleine, 78 ans, Saint-Denis

« Mon voisin a les clés mais je ne le vois presque jamais. Lui, il est à la retraite, elle, elle travaille encore, ils ont trois grands enfants, voilà. J'ai l'alarme (un collier de téléassistance), si y'a un problème, l'alarme appelle chez eux. Et si y'a quelque chose qui va pas, j'lui sonne et tout de suite, il vient. Je peux compter sur lui, il est très gentil mais sinon, je le vois jamais. »

Louise, 88 ans, Chelles





Regard de Daniel Vedieu, animateur bénévole Voisin-Age à Nantes et vice-président de la Fraternité régionale Ouest

Les résultats de l'étude montrent des solidarités amoindries et des relations de voisinage distendues en milieu urbain. Est-ce le cas à Nantes ?

Oui, mais pas dans tous les quartiers. C'est lié à l'habitat avec des quartiers plus anciens où les gens ont plus tendance à se rencontrer et des quartiers avec des immeubles neufs qui accueillent une population jeune et où les personnes âgées sont plus isolées. Une des « voisineuses¹ » va voir une personne âgée de son immeuble, deux étages au-dessus et elles ne s'étaient jamais parlé auparavant, elles avaient dû juste se croiser une fois à une assemblée générale de copropriété. L'habitat collectif ne favorise pas le collectif, les habitants d'un immeuble n'ont pas forcément les mêmes horaires, certains vont préférer prendre l'escalier, d'autres l'ascenseur, il n'y a pas ou peu de sujets communs d'échanges, des habitants, peu enclins à aller vers les autres, se croisent et ne sont pas à l'aise, ils baissent la tête, ne disent pas bonjour. Il y a, à Nantes, des immeubles qui ont intégré des parties collectives comme une laverie ou des jardins collectifs afin de recréer des espaces d'échanges, un peu comme des places de village. Il y a aussi des quartiers où le tissu associatif est très présent, où les possibilités d'activités favorisent les rencontres entre générations, cependant, les liens peuvent rester très superficiels. Enfin, dans des quartiers pavillonnaires, on trouve des personnes très âgées qui ont des difficultés de mobilité et ne sortent plus de chez elles.

Comment se concrétise l'action de Voisin-Age à Nantes ?

Voisin-Age est implanté à Nantes depuis 2013 grâce à la volonté de citoyens et l'intérêt du CCAS à soutenir le dispositif. L'intérêt de Voisin-Age, c'est de permettre à des citoyens en activité, des jeunes, de pouvoir agir auprès des aînés même s'ils disposent de moins de temps et qu'ils ne peuvent pas, ou ne souhaitent pas s'investir dans l'immédiat, dans une vie associative plus dense. Les voisins peuvent aller visiter les aînés, leur téléphoner, les emmener en sorties comme faire du shopping, des sorties culturelles ou

des promenades. L'action Voisin-Age est sur les deux types d'habitat, le collectif et le pavillonnaire, même si, sur les quartiers pavillonnaires qui concentrent une population très importante de personnes âgées, nous avons du mal à trouver des jeunes qui peuvent s'engager dans la proximité. Voisin-Age permet de restaurer le lien social de façon réciproque, la dernière fois une personne de 94 ans était inquiète pour la jeune femme de 22 ans qui vient la voir car elle ne l'avait pas trouvée très en forme. Prendre des nouvelles, ça se fait dans les deux sens ! Voisin-Age peut aussi aider des personnes âgées qui habitent en proximité à se rencontrer, tisser des liens d'amitié et se projeter dans une nouvelle dynamique de vie. L'attention des voisins permet aussi de détecter des problématiques

qui n'ont pas été identifiées, comme une personne qui a de plus en plus de mal à faire son ménage, et de pouvoir aider à la mise en place d'une aide à domicile. Quant aux personnes âgées, elles sont très souvent contentes de voir des jeunes car elles n'ont plus beaucoup l'occasion d'en rencontrer.

Les difficultés de Voisin-Age, c'est, d'une part, des personnes âgées isolées très demandeuses de contacts et qui peuvent être très exigeantes, par exemple elles ont du mal à accepter

qu'un voisin en activité soit un peu en retard ou soit obligé de repousser sa visite et, d'autre part, des citoyens solidaires qui ne s'attendent pas forcément à rencontrer des aînés aux parcours de vie très complexes. On peut être loin de l'image de la vieille grand-mère très sympathique ! Nous sommes en train de réfléchir pour proposer, aux citoyens qui souhaitent s'engager, des formations, comme celles proposées aux bénévoles des Petits Frères des Pauvres, pour leur permettre de mieux appréhender les problématiques liées au grand âge. Et c'est essentiel de faire « matcher » les attentes de chacun, les disponibilités, les affinités et les centres d'intérêt qui vont favoriser les échanges.

Quelles sont les priorités pour que Voisin-Age se développe ?

La priorité pour développer Voisin-Age, c'est d'avoir, et des citoyens qui ont envie de s'engager, et

L'intérêt de Voisin-Age, c'est de permettre à des citoyens en activité, des jeunes de pouvoir agir auprès des aînés même s'ils disposent de moins de temps.

1. voisineur/voisineuse : citoyen/ne qui s'engage dans le dispositif Voisin-Age auprès de personnes âgées isolées, les « voisinés ».

des partenariats solides avec des tiers de confiance qui permettent à des personnes âgées isolées, repliées sur elles-mêmes voire méfiantes, de s'intéresser à ce dispositif. L'organisation de réunions sous forme de café-rencontres avec une caisse de retraite qui invitait ses adhérents à venir découvrir Voisin-Age a été extrêmement positif : les aînés étaient rassurés car c'est leur caisse de retraite, un organisme dans lequel ils ont confiance, qui proposait l'invitation, l'aspect convivial a attiré du monde. On a aussi des flyers pour communiquer mais s'il n'y a pas un élément déclencheur (la famille, un médecin, un voisin qui incite la personne à se renseigner sur Voisin-Age), les personnes âgées ne vont pas appeler. L'autre priorité, c'est que nos partenaires comme le CCAS mettent en place le plus possible des relais territoriaux dans les quartiers, avec des interlocuteurs au cœur de la vie de quartier pour faire connaître l'action Voisin-Age auprès des différents acteurs. Le développement passe aussi par la refonte du site Internet de Voisin-Age et la mise en place d'une application pour les téléphones mobiles. ●



— En zone rurale, des solidarités plus fortes mais un manque de services du quotidien et de transports qui renforce l'isolement.

Les territoires ruraux sont ceux où la solidarité et les relations de voisinage sont les plus importantes : 70 % des personnes interrogées habitant en zones rurales considèrent que les gens sont solidaires entre eux. 44 % des habitants en zones rurales n'ont pas de relations régulières de voisinage (vs 50 % dans les grandes agglomérations). **Malgré les typologies de territoires où les habitats sont dispersés, où les modalités de transports peuvent compliquer les échanges, la solidarité est bien ancrée dans la ruralité.**



J'ai une petite postière qui est vraiment agréable, elle a vu que ça faisait deux jours que je n'avais pas relevé le courrier, alors elle l'a pris et elle est montée pour voir si j'étais malade ou pas.

Mireille, 90 ans, dans un village de la Nièvre



À ce moment-là, il devait y avoir deux boulangers, deux bouchers et trois épiciers. Donc ça n'embêtait personne. Et puis petit à petit, il y a eu un supermarché qui s'est installé et les petites boutiques n'ont plus tenu. Il n'y a plus d'épicerie. Ils devaient en mettre une, depuis plus d'un an, mais on ne voit rien. Ils avaient décidé d'en mettre une pour les personnes âgées qui ne peuvent pas aller à pied au supermarché.

Mireille, 90 ans, dans un village de la Nièvre



Les habitants des zones rurales sont aussi plus impactés par la disparition ou la raréfaction des commerces et services de proximité : pour 62 % des habitants en zone rurale, les services publics sont de moins en moins accessibles. La dématérialisation rapide des services publics sans maintien d'une présence humaine, souvent menée pour des raisons d'économie budgétaire, pénalise encore plus les habitants âgés des zones rurales. Comme le souligne la Cour des comptes dans son rapport « L'accès aux services publics dans les territoires ruraux » paru en mars 2019, l'évolution numérique « s'est cependant trop souvent effectuée sans anticipation, ni concertation suffisante avec les élus et la population. Elle a pu contribuer à entretenir un sentiment d'abandon,

Temps d'accès par la route selon le type de territoire



| Type de territoire | Temps d'accès (mn) | | | | | |
|-----------------------|-----------------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------|-----------------------|-----------------------|
| | Population âgée de 60 ans ou plus | | | Population totale | | |
| | Médiane | 5 % les plus éloignés | 1 % les plus éloignés | Médiane | 5 % les plus éloignés | 1 % les plus éloignés |
| Dense | 3 | 4 | 7 | 3 | 4 | 6 |
| Densité intermédiaire | 3 | 9 | 12 | 3 | 9 | 12 |
| Peu dense | 9 | 17 | 12 | 22 | 9 | 16 |
| Très peu dense | 14 | 27 | 40 | 14 | 25 | 38 |

Source : Insee, BPE 2015, distancier Métric®, Recensement 2013.
Champ : France métropolitaine.

Il y a une chose essentielle, c'est qu'on puisse aller faire les courses. Avant j'avais ma voiture, je pouvais aller au cimetière, je pouvais descendre faire mes courses.

Fanny, 78 ans, dans un village de la Creuse

faute d'une planification et d'une évaluation suffisantes de leur impact sur le public, faute aussi de solutions d'accompagnement pour faciliter la transition numérique ; un sentiment parfois conforté par des rationalisations non coordonnées affectant simultanément plusieurs réseaux de l'État sur un même territoire. »

46 % des habitants des zones rurales constatent la fermeture des commerces (vs 38 % pour les grandes agglomérations et 27 % pour l'agglomération parisienne). Le constat est identique pour les services de santé puisque plus d'un quart des habitants en zone rurale considèrent habiter dans un désert médical (vs 11 % dans les grandes agglomérations et 9 % pour l'agglomération parisienne). Ces disparités territoriales ont été constatées dans de nombreuses études. Une étude Insee de 2016 précise qu'en France, un habitant sur deux âgé de 60 ans ou plus accède en moins de quatre minutes (trois minutes pour les communes densément peuplées) par la route aux principaux services de la vie courante. Pour les communes les moins denses, l'accès médian est à neuf minutes et atteint 14 minutes pour les moins denses. Les départements les plus mal desservis sont également ceux qui concentrent le plus de personnes âgées.

Les résultats de l'étude pointent une ambivalence : alors que les aînés ruraux sont plus heureux de

l'endroit où ils habitent que les citadins (63 % des habitants des zones rurales s'estiment très heureux de vivre à l'endroit où ils habitent vs 54 % pour l'agglomération parisienne et 58 % pour les grandes agglomérations), alors que la solitude n'est pas plus fréquente à la campagne qu'en ville, **il paraît plus difficile de vivre seul à la campagne pour 65 % des personnes interrogées, un jugement plus partagé par les citadins que les ruraux.** C'est la région Auvergne Rhône-Alpes qui « tire le mieux son épingle du jeu » avec seulement 52 % des personnes qui estiment plus difficile de vivre seul à la campagne. Le rejet d'une vie seul en milieu rural s'exprime fortement en région Hauts-de-France (80 %) et en région PACA (74 %).

— Petites et moyennes villes : pour nos aînés, la double peine.

Dans les petites et moyennes villes, les constats sont sans appel : les personnes âgées subissent les désavantages des zones rurales (raréfaction des services publics et des services de proximité) et ceux des grandes zones urbaines (solitude, solidarité et relations de voisinage plus faibles).

Comme le souligne le CGET en avril 2017, dans une note sur l'action des bourgs face à l'enjeu du vieillissement de la population, nous sommes « face aux limites d'une définition difficilement stabilisée et uniforme des villes moyennes et des bourgs centres ruraux ». Notre étude différencie les agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants (les petites villes) des agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants (les villes moyennes). Mais on voit bien que ces catégories comportent plusieurs types de territoires : le bourg rural de 2 000 habitants, la petite ville de 20 000 habitants, la ville moyenne voire la grande ville de 100 000 habitants (parmi elles, un grand nombre de capitales administratives au niveau départemental).

Les petites villes (2 000 à 20 000 habitants) se caractérisent par un sentiment de solitude assez prononcé (31 % vs 27 % en moyenne nationale) et c'est dans ces villes que le sentiment de solitude de façon régulière est le plus exacerbé : 12 % vs 9 % en moyenne nationale.

Les deux types d'agglomérations sont confrontées à une solidarité et des relations de voisinage en demi-teinte, une utilisation très faible des transports en commun et à une offre de services (publics, santé, commerces de proximité) de plus en plus insatisfaisante. Les petites villes sont fortement impactées par la disparition des services publics et très fortement par la disparition des commerces de proximité (53 % vs 43 % en moyenne nationale).

Depuis 2018, les Petits Frères des Pauvres sont très attentifs au programme « Action Cœur de ville », initié par les pouvoirs publics, pour redynamiser plus de 200 villes moyennes avec 5 actions prioritaires : réhabilitation de l'habitat, développements économique et commercial équilibrés, amélioration de l'accessibilité, la mobilité et les connexions, mise en valeur de l'espace public et le patrimoine, accès aux équipements et services publics. Sur une soixantaine de villes concernées par ce programme, il y a des équipes Petits Frères des Pauvres.



Ils ont vidé tout ce qui était l'ancien Guéret, c'est-à-dire qu'il y avait des boutiques, au moins cinq chausseurs. Maintenant, ils ont trouvé intelligent de déménager le vieux Guéret et de le monter là-haut en zone, c'est ridicule. Ils ont fait des longées de magasins avec des galeries, c'est ridicule. Maintenant on ne peut plus trouver de chaussures correctes.

Fanny, 78 ans, dans un village de la Creuse



Notre baromètre 2017 le soulignait, les Français sont très attachés au maintien des commerces et services de proximité avec un réseau de professionnels (commerçants, professionnels de santé, facteurs, aide à domicile) qui est un réseau de sociabilité qui se maintient même après 80 ans. Même s'il s'agit d'un réseau de relations de services, c'est un réseau indispensable pour se maintenir à domicile pour exercer les gestes de la vie au quotidien et également une occasion de rencontres informelles et d'échanges. Face à une offre insatisfaisante de services de proximité pour un nombre important d'habitants des petites et moyennes villes -le manque de commerces de proximité est la première réponse quand on cherche

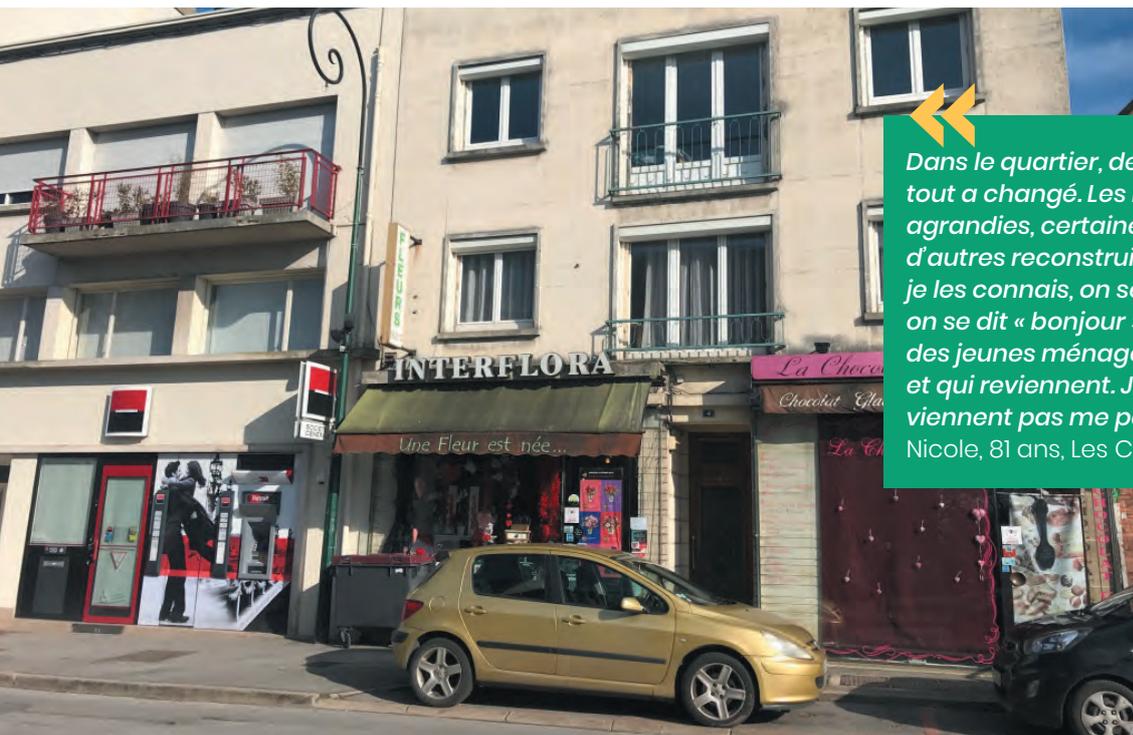
à savoir ce qui manque aux habitants de ces territoires -, **la revitalisation des centres-villes est indispensable pour permettre à nos aînés de continuer à avoir un cadre de vie qui facilite le quotidien, les sorties, les rencontres informelles et les échanges de proximité.**

— Et le périurbain ?

Le vieillissement de la population habitant en zone périurbaine, ces zones pavillonnaires qui se sont construites en dehors des villes et qui ont attiré, depuis les années 70, de nombreux jeunes couples avec enfants, est en nette augmentation. Comme l'ont très bien décrit les chercheurs qui ont réalisé en 2008 le rapport « *Vieillir en pavillon : mobilités et immobilités des personnes âgées dans l'espace périurbain* », les communes périurbaines se caractérisent par une faible densité de population et un habitat pavillonnaire composé de maisons unifamiliales. Les déplacements se font essentiellement en voiture et sont peu adaptés à la marche à pied. Les aménagements urbains « *sont particulièrement peu praticables pour les personnes en perte de mobilité (éclairage insuffisant, quasi-absence de trottoirs, rues très larges et souvent configurées en boucle, ce qui accroît les distances* ». Les équipements sont essentiellement destinés aux besoins des familles nucléaires (écoles, gymnases).

Les jeunes couples qui se sont éloignés des zones urbaines pour vivre leur rêve d'un habitat familial et accessible - souvenons-nous des nombreuses publicités de constructeurs de maisons individuelles avec les parents, leurs jeunes enfants sans oublier le chien qui gambade dans le jardin - ont vieilli. Les enfants ont grandi, sont partis, le pavillon et le jardin sont parfois devenus un peu trop grands ou de moins en moins pratiques à habiter quand les chambres sont situées





Dans le quartier, depuis quarante ans, tout a changé. Les maisons se sont agrandies, certaines ont été détruites, d'autres reconstruites. Tous les anciens je les connais, on se parle. Les nouveaux on se dit « bonjour », mais là c'est plutôt des jeunes ménages qui vont au travail et qui reviennent. Je ne les vois pas. Ils ne viennent pas me parler.

Nicole, 81 ans, Les Clayes-sous-Bois



C'est pas facile de voir son quartier changer. Avant, je connaissais tout le monde. Maintenant, je connais plus personne. J'aimerais bien pouvoir bavarder avec des voisins. Là, je suis toujours toute seule. J'aimerais avoir un peu de visites, parler, ne plus faire que parler toute seule.

Louise, 88 ans, Chelles



à l'étage ou que les pièces sont mal isolées. Certains voisins ont fini par partir à l'heure de la retraite, d'autres sont décédés et ont été remplacés par de nouveaux voisins plus jeunes qui sont absents la journée en semaine et aspirent le week-end à se recentrer sur leur famille ou qui ne correspondent pas aux représentations souhaitées par les habitants âgés installés depuis longtemps. Les relations de voisinage peuvent alors se distendre rapidement. L'utilisation de la voiture, souvent nécessaire pour aller faire ses courses, accéder aux services publics, aux médecins, pour rejoindre la gare la plus proche ou pour faire une activité culturelle ou associative, se complique avec l'avancée en âge. Le petit paradis peut rapidement devenir un petit enfer avec **des personnes de plus en plus âgées, qui ne peuvent plus se déplacer comme elles le souhaitent et qui s'enferment dans un isolement qui s'intensifie, surtout quand la famille proche n'habite pas dans le même périmètre.**

L'atelier n°9 « Cadre de vie et inclusion sociale », organisé dans le cadre de la grande concertation Grand âge et autonomie, et auquel ont participé les Petits Frères des Pauvres, a d'ailleurs retenu les zones périurbaines comme des territoires où il est nécessaire d'adapter le cadre de vie au vieillissement.

Même si la croissance périurbaine a commencé il y a 50 ans, il est toujours difficile de catégoriser précisément ces territoires, plus tout à fait la ville mais pas vraiment la campagne, à la définition peu claire (pour l'Insee, les communes périurbaines sont les communes des couronnes périurbaines et les communes multipolarisées). Comme le souligne un décryptage proposé par la Métropole de Lyon en octobre 2018, « *le périurbain se définit en quelque sorte par défaut* ». Notre étude ne permet pas d'apporter des données précises concernant les zones périurbaines, que l'on retrouve autant autour des grosses agglomérations qu'autour des plus petites.

Alertés par des équipes de bénévoles qui constatent une augmentation importante de personnes âgées isolées dans ces zones résidentielles, les Petits Frères des Pauvres ont décidé de mener, dans les mois à venir, un travail plus approfondi avec le sociologue Hervé Marchal, spécialiste de ces territoires.



L'éclairage d'Hervé Marchal, sociologue

Plusieurs points saillants et contre-intuitifs peuvent être relevés dans cette étude. D'abord, plus l'environnement résidentiel est calme, plus il est apprécié et synonyme de bonheur. C'est en centre-ville que les sondés « très heureux » de vivre là où ils habitent sont les moins nombreux (55 % contre 70 % à la campagne). Ce résultat n'est pas surprenant car les centres-villes densifiés exigent de la réactivité (notamment cognitive) à tout moment et se révèlent fatigants. La ville centre avec ses bruits, sa circulation, sa signalétique abondante et sa foule mobilise sans cesse tous les sens au point que l'individu avancé en âge ne peut pas toujours suivre le rythme de toutes les stimulations sensorielles auxquelles il doit faire face. D'où le fait statistique marquant que c'est en centre-ville que l'espace public est le moins accessible.

Ensuite, le sentiment de solitude n'est pas plus important à la campagne qu'en ville centre. La leçon est importante à retenir : ce n'est pas parce que les individus âgés, et notamment les citadins, pensent qu'on se sent seul à la campagne que c'est le cas ! Il faut donc interroger ici les jugements urbano-centrés véhiculant l'idée fausse que c'est à la campagne qu'on se sent le plus seul. Les représentations dominantes ne correspondent pas toujours au vécu et au ressenti réels. Il faut noter en conséquence que ce n'est pas parce qu'on est entouré de beaucoup de voisins qu'on est épargné par la solitude : la proximité spatiale n'est pas synonyme de proximité sociale... Notons à ce propos que la solidarité et les échanges avec les voisins apparaissent moins importants en zone urbaine qu'à la campagne, en logement collectif qu'en logement individuel.

En outre, on est aussi bien attaché à son logement qu'à son quartier ou sa commune. Le logement ne doit donc pas être appréhendé en tant que tel, de façon exclusive ou indépendante, sans tenir compte



Dans les zones périurbaines pavillonnaires, l'objectif est de pallier une faible accessibilité, notamment aux services publics et de limiter la dépendance automobile des plus âgés vivant en dehors des centres-villes.

de l'environnement. Notons, dans ce sens, que le fait de vivre dans un quartier prioritaire d'habitat social va avec le fait d'être moins attaché à son logement.

Par ailleurs, les maisons (surtout individuelles) n'apparaissent pas moins adaptées au vieillissement que les appartements. Alors qu'il est courant de mettre en avant l'idée d'une inadéquation entre le pavillon et les besoins des personnes âgées, les données statistiques nationales montrent que vieillissement et habitat pavillonnaire sont loin d'être antinomiques. Par extension, les zones périurbaines pavillonnaires ne sont donc pas moins adaptées au vieillissement que les autres zones d'habitat. En revanche, puisque la marche est le moyen de déplacement privilégié des personnes interrogées, il faut penser des cheminements piétonniers dans les vastes lotissements pavillonnaires, et donc des aménagements et équipements (services, commerces...) compatibles avec ce mode de déplacement. L'objectif est ici de pallier une faible accessibilité, notamment aux services publics (qui est moins importante comme on s'en doute en centre-ville), et de limiter la dépendance automobile des plus âgés vivant en dehors des centres-villes. ●

Mobilité et territoires : une envie de sortir à tout âge dans tous les territoires même si c'est plus compliqué pour les plus âgés et en milieu rural

Si 98 % des 60-69 ans sortent au moins une fois par semaine de leur logement, les sorties se réduisent avec l'avancée en âge : 87 % pour les 85 ans et plus, et moins de la moitié d'entre eux sortent tous les jours. **5 % des plus de 85 ans ne sortent jamais de chez eux.**

L'avancée en âge restreint la possibilité de sortir seul (15 % des 85 ans et plus ont besoin d'une aide pour sortir en dehors de leur logement) et l'utilisation d'un véhicule : 41 % des 85 ans et plus n'ont pas de véhicule ou ne l'utilisent jamais.

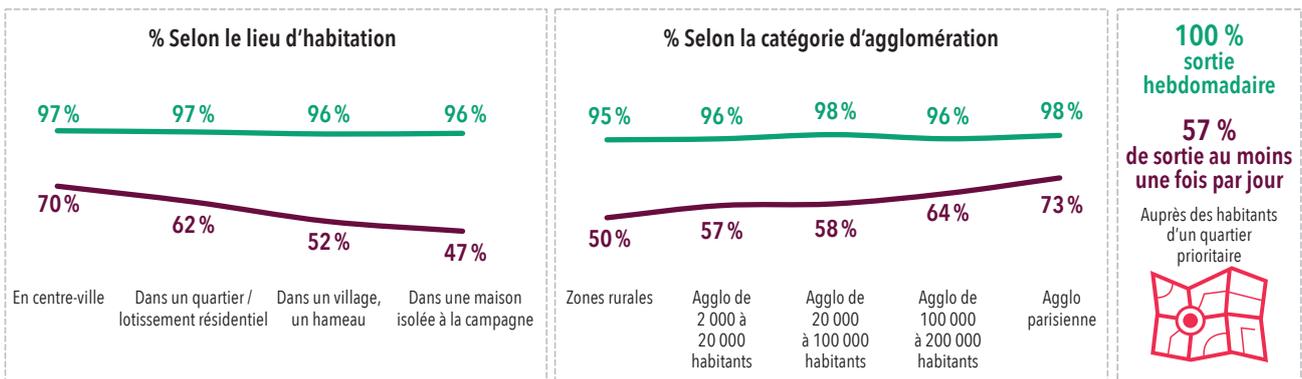
J'angoisse à la maison parce que je ne peux plus sortir. Je ne peux plus rouler en voiture. Je voudrais que mon voisin me redémarre ma voiture, parce que j'ai quand même été dix mois à l'hôpital.

Fanny, 78 ans, dans un village de la Creuse

Des aînés urbains plus mobiles que les aînés ruraux

Fréquence de sorties

% Sortie hebdomadaire % Total Au moins une fois par jour



Maintenant elle est vendue ma voiture. Depuis que j'ai eu cette histoire à ma jambe, je ne peux plus conduire. Quand j'ai besoin de faire mes courses, il faut que j'appelle quelqu'un. Donc je suis tributaire de qui veut bien se déplacer.

Mireille, 90 ans, dans un village de la Nièvre



En milieu rural, les sorties quotidiennes sont moins régulières qu'en milieu urbain : 50 % des 60 ans et plus, résidant en zone rurale, sortent tous les jours vs 73 % dans l'agglomération parisienne.

L'avancée en âge restreint l'utilisation d'un véhicule : 41 % des 85 ans et plus n'ont pas de véhicule ou ne l'utilisent jamais alors que l'utilisation d'un véhicule est forte dans certaines régions très rurales comme la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine. La région Île-de-France disposant d'une offre de transports plus



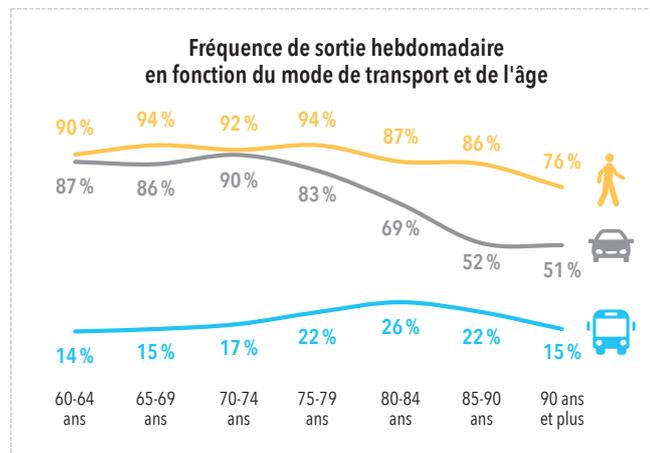
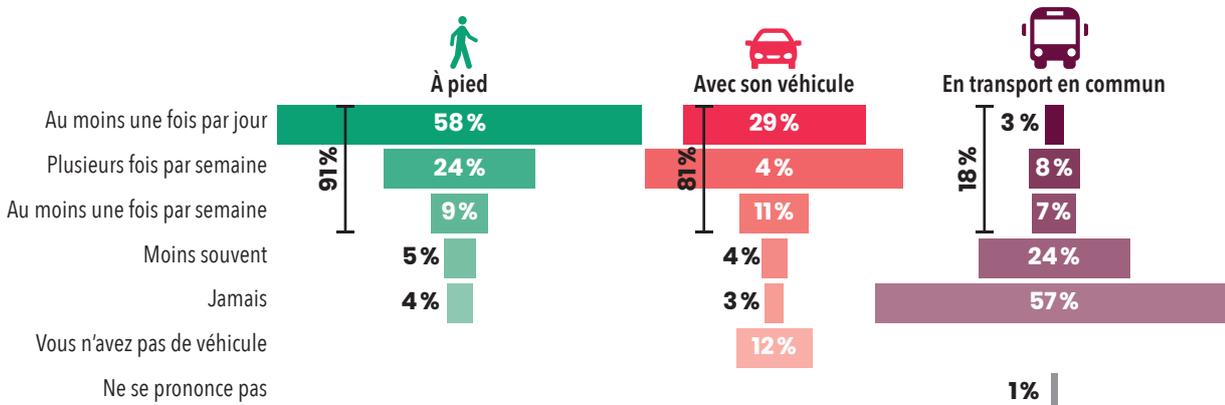
Avant je pouvais prendre ma voiture, si j'avais besoin d'aller à la mairie ou la Poste, j'y allais. Maintenant je suis tributaire de tout.

Mireille, 90 ans, dans un village de la Nièvre



La marche est le moyen de déplacement le plus fréquent, devant le véhicule

Fréquence des déplacements



complète, l'utilisation de la voiture est moindre : 60 % d'utilisateurs hebdomadaires de 60 ans et plus d'un véhicule en Île-de-France vs 91 % en Bretagne. 67 % des habitants des zones rurales ne peuvent rien faire sans prendre la voiture, un sentiment fort pour les habitants de Bretagne, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, vs 23 % pour les grandes agglomérations et 18 % pour l'agglomération parisienne.

L'utilisation des moyens de transport est étroitement liée à la taille de l'agglomération et seulement 5 % des personnes habitant en zone rurale ou des petites agglomérations les utilisent vs 28 % pour les

grandes agglomérations et 48 % pour l'agglomération parisienne, la région la mieux dotée en offre de transport. Mais **les transports en commun restent globalement un mode qui n'est pas plébiscité par les personnes âgées**. En revanche, les sorties à pied se maintiennent à tous les âges (58 % des personnes interrogées sortent à pied tous les jours, 56 % pour 85 ans et plus), y compris dans les quartiers les plus difficiles.



Je me déplace que dans le quartier. Il y a des années que je ne prends plus le métro.

Charles, 83 ans Paris



On essaye de ne pas trop sortir la nuit parce que c'est dangereux partout. Je fais ce que j'ai à faire. Les jeunes qui sont dans les immeubles m'appellent « tonton », comme si je faisais partie de leur gang. J'ai ma casquette, j'ai mon blouson, ils m'appellent « tonton », donc tout se passe bien.

Jacques, 74 ans, Villeurbanne





Regards croisés de Françoise Fromageau et Jean-François Serres, présidente et référent national de Monalisa

Pour Monalisa, quels sont les résultats marquants de l'étude des Petits Frères des Pauvres ?

FF : Ce qui est très intéressant, c'est le fait que les personnes âgées sortent et qu'elles n'ont pas forcément de relations dans l'espace public. La mobilité des aînés n'entraîne pas de fait une vie sociale. La solitude et l'isolement existent même si les aînés sont autonomes. Autre enseignement, l'étude montre bien la diversité des territoires avec des problématiques qui nous concernent tous comme les déserts médicaux qui existent aussi dans les grandes villes. Dans un monde qui connaît de plus en plus de mobilités résidentielles, l'attachement des personnes âgées à leur territoire de proximité est très fort. Enfin, l'étude montre bien les effets de rupture à partir de 80/85 ans : isolement, mobilités, Internet...

JFS : L'isolement relationnel apparaît de façon forte dans cette étude. Et c'est dans la très grande proximité que tout se joue. Dans une même ville, on peut avoir un quartier où l'isolement est profond et un quartier voisin qui est très solidaire. Et ce constat est valable pour tous les territoires. La grande proximité est très difficile à analyser. L'enjeu de Monalisa, c'est de mailler le territoire et de dynamiser les espaces de solidarité en proximité. La question de l'isolement social rebat un peu les cartes sur le rôle des uns et des autres. On voit bien dans la soixantaine de coopérations Monalisa qu'il y a quasiment partout des dispositifs de transport solidaire. Et ça ne fonctionne que sur des micro-territoires. Il est essentiel, pour combattre l'isolement social, de militer sur tous les champs, la convivialité, la mobilité, l'habitat. L'isolement invite à mobiliser les engagements citoyens.

Quels sont les atouts de Monalisa ?

JFS : Pour lutter contre l'isolement social, il faut associer les dynamiques d'engagement, la citoyenneté, le bénévolat, tous ceux qui s'investissent à faire revivre leur village, leur quartier, créer des associations, des jardins partagés. Il faut solliciter les forces citoyennes et les articuler avec les acteurs professionnels. Et cette articulation-là, de façon écosystémique sur un territoire, c'est le rôle de Monalisa qui permet des alliances et des synergies entre des acteurs très divers tout en respectant leur autonomie, leur personnalité. Le collectif est fondamental sur les territoires.

FF : La place de l'engagement citoyen dans les politiques publiques, c'est totalement novateur. Et ce n'est pas suffisamment compris pour l'instant. Les solutions de lutte contre l'isolement sont aussi entre les mains des citoyens qui veulent s'engager et entre les mains des personnes âgées qui vivent sur les territoires. C'est important de donner la parole aux aînés et qu'ils soient partie prenante. L'enjeu, c'est d'être dans la co-construction des politiques publiques ouvertes à de nombreux acteurs, sans hiérarchie de réseau. Dans toutes les coopérations départementales Monalisa, on traite de l'isolement social mais aussi les sujets qui touchent à la mobilité, l'accès aux soins, les problématiques d'habitat, par exemple avec les bailleurs sociaux qui sont de plus en plus présents.

Comment faire pour que l'isolement social soit mieux reconnu dans les politiques publiques ?

JFS : Dans le cadre du futur projet de loi « Grand âge et autonomie », Monalisa est en train de travailler sur une plateforme de positionnement commun. Les têtes de réseau ont échangé ensemble sur l'importance d'une politique ambitieuse de lutte contre l'isolement social. Cette plateforme sera lancée en septembre 2019. Nous souhaitons continuer à mailler les territoires d'équipes citoyennes qui sont une réponse engagée à l'isolement de nos aînés, tout en ayant une fonction ressources pour mettre en lien les acteurs, favoriser les échanges, capitaliser les expériences. Il faut aussi une démarche d'évaluation.

FF : Il n'y a pas de garantie de financement qui assure la pérennité de Monalisa (même si la Mobilisation est inscrite dans la loi ASV). Monalisa a fait ses preuves, les coopérations sont très riches d'expériences, les équipes citoyennes fonctionnent. Il est important que le futur projet de loi ne reparte pas à zéro et tienne compte de la démarche Monalisa et de ces soixante coopérations. Les pouvoirs publics doivent exprimer clairement, dans la loi, leur volonté de pérenniser Monalisa tout en gardant la dynamique associative de la démarche. Nous avons besoin du soutien des pouvoirs publics. L'isolement est une problématique sociale importante et l'engagement citoyen y répond. C'est porteur d'espoir et les pouvoirs publics doivent tenir compte de cette mobilisation citoyenne ! ●

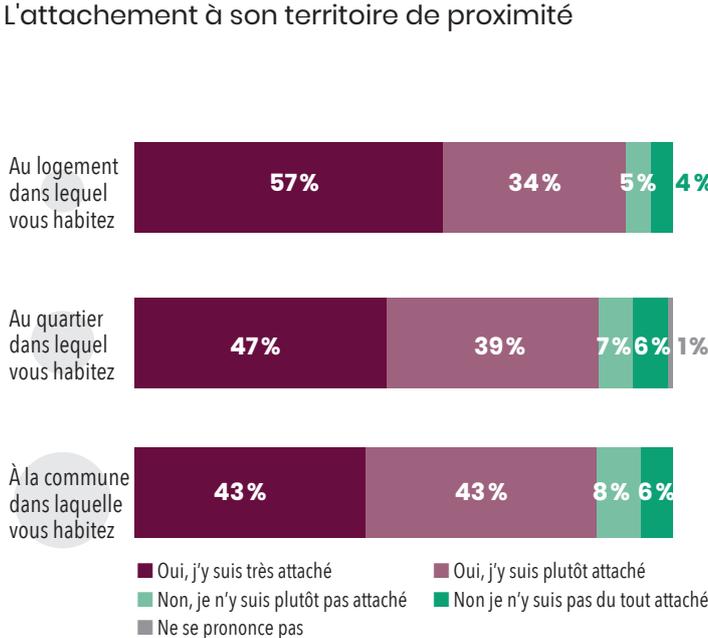
L'isolement est une problématique sociale importante et l'engagement citoyen y répond. C'est porteur d'espoir et les pouvoirs publics doivent tenir compte de cette mobilisation citoyenne !

ENSEIGNEMENT N°4

L'ATTACHEMENT AU TERRITOIRE DE PROXIMITÉ SE RENFORCE AVEC L'ÂGE

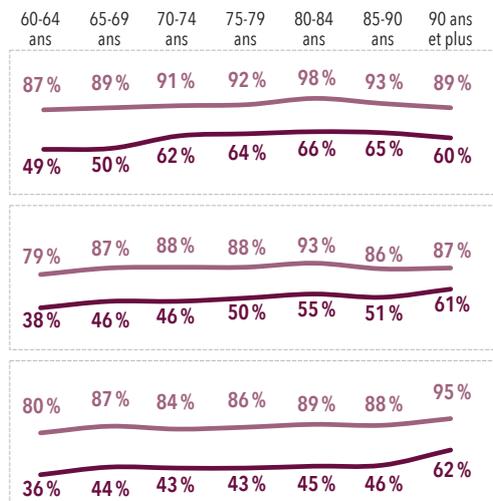
Un attachement viscéral à son territoire : plus on vieillit, plus on est attaché à son territoire

L'attachement à son territoire de proximité



% Total attaché

% Total vous êtes attachés...
% Total vous êtes très attachés...



Un attachement viscéral au territoire

Les aînés sont fortement attachés à leur territoire de proximité et on peut même qualifier cet attachement de viscéral plus les personnes vieillissent.

Nous avons pris le parti de considérer **le logement comme un territoire à part** entière car nous le constatons, pour de nombreuses personnes âgées fragilisées confrontées à la perte d'autonomie, le logement peut devenir un territoire à part entière. Et c'est bien évidemment le premier lieu auquel les aînés sont attachés, un refuge protecteur, un lieu de souvenirs, un endroit où l'on se sent bien même si les conditions de vie peuvent y être difficiles. Tout comme les lieux connus, familiers que sont le quartier, la commune où il est encore possible d'exercer sa vie quotidienne, de continuer à avoir ses habitudes de vie. **L'attachement à ces endroits rassurants est aussi l'affirmation de vouloir rester à son domicile malgré les difficultés liées à l'avancée en âge.** Une des craintes principales est l'entrée en EHPAD, qui est une structure d'hébergement où les personnes âgées

ne souhaitent pas aller et qui leur paraît inaccessible financièrement. Les personnes de 60 ans et plus expriment une volonté marquée de vieillir chez elles à 84 % (45 % avec des aides à la vie quotidienne, 39 % exactement comme aujourd'hui) selon les chiffres de notre baromètre 2017.

« Ici moi j'aime mon jardin, j'aime tout, je suis très accrochée. C'est moi qui l'ai fait. Je n'aime pas trop la ville. Je voudrais rester là, on n'est jamais mieux que dans sa maison. »

Fanny, 78 ans, dans un village de la Creuse



Il faudrait vraiment que je sois forcée de partir d'ici. Si par malheur je ne peux plus bouger et je suis forcée d'aller dans une maison de retraite. Il faut déjà avoir les moyens parce que ça coûte très cher et puis il faut en trouver une bonne. Ce serait vraiment de force.

Yvonne, 88 ans, Lisieux

Où j'habite, c'est mieux qu'ailleurs. Parce qu'en maison de retraite on ne s'occupe pas toujours bien de vous. On s'occupe mieux de moi ici que si j'étais en maison de retraite. De toute façon je n'ai pas les moyens d'aller en maison de retraite. Je me sens bien, je suis chez moi. Si je gagnais au Loto, je le ferais restaurer. Je refais faire la toiture parce qu'il y a un petit trou. Je referais faire les peintures.

Madeleine, 78 ans, Saint-Denis



Et pour pouvoir se maintenir à domicile et dans son environnement quotidien, les personnes âgées mettent en place de nombreuses stratégies. Dans les entretiens qualitatifs menés à l'occasion de notre étude, comme dans des témoignages recueillis au sein des équipes des Petits Frères des Pauvres, **il n'y a globalement pas de résignation mais une acceptation des problématiques liées à l'âge et à l'isolement**. Et c'est cette acceptation qui permet de réfléchir aux solutions pour se maintenir à domicile et pour rester le plus longtemps possible encore maître de sa vie jusqu'au bout.



Chez moi je dors au rez-de-chaussée, la nuit mon volet n'est pas complètement accroché, il est poussé. Dans une petite boîte, j'ai mes clés. Comme ça le jour où on va me trouver morte, qu'on puisse rentrer sans tout casser.

Nicole, 81 ans, Les Clayes-sous-Bois

Je marche très difficilement. J'ai biaisé un peu, j'ai pris un petit chien et je le sors quatre fois par jour dix minutes parce que je ne peux pas marcher beaucoup, mais ça m'oblige à sortir.

Églantine, 74 ans, Colmar

Je pense que si je tiens le coup c'est parce que je me force, je fais des choses. Je peux prendre une douche, je me lave les cheveux, je fais mon repassage. Le lavage, j'ai une machine. Je fais mon lit. Je peux me faire de la cuisine si j'ai envie.

Christiane, 99 ans, Boulogne-Billancourt



Le problème de l'adaptation du logement

Le fort attachement au logement, ultime refuge que l'on ne veut pas quitter, entraîne aussi la perception que son logement est adapté. Seulement 23 % des personnes âgées considèrent que leur logement n'est pas adapté à leur âge, un chiffre qui évolue peu avec l'avancée en âge. Les indispensables politiques publiques de prévention doivent impérativement tenir compte de cette perception des aînés au risque de ne pas toucher les personnes qui ne se sentent pas concernées.

Les personnes âgées qui considèrent que leur logement n'est pas adapté sont celles qui ont les revenus les plus faibles. Et ce sont celles qui ont souvent le plus de difficultés à pouvoir investir dans des travaux d'adaptation de leur habitat.

Quand j'ai payé ma mutuelle, l'électricité, le chauffage, ça plus le loyer, il faut bien que je mange, que je m'habille. Les médicaments, il y en a pas mal maintenant qui ne sont plus remboursés. Quand je suis arrivée ici, j'arrivais à mettre de l'argent de côté, maintenant il faut que je fasse attention à tout.

Églantine, 74 ans, Colmar

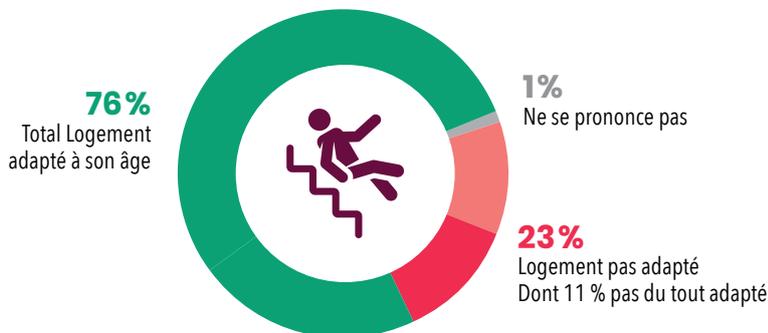
C'est pénible qu'il y ait les chambres en haut. L'escalier, il est très dur. Il faut compter quand même deux-mille et quelques. Je n'ai pas une grosse retraite. Et puis j'avais une pension d'invalidité quand je travaillais. À soixante ans on vous l'enlève alors que c'est idiot, c'est après qu'on en a le plus besoin.

Madeleine, 78 ans, Saint-Denis

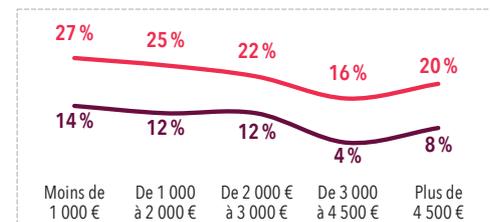
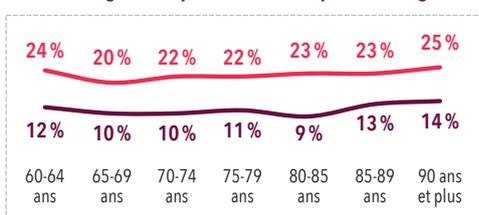
Là aussi, c'est un paramètre dont doivent tenir compte tous ceux qui proposent des solutions d'adaptation du logement de nos aînés. Ceux qui ont des revenus modestes ont des budgets serrés et l'adaptation du logement est un poste de dépenses qui n'est ni prioritaire, ni accessible. C'est vraisemblablement une raison de l'échec depuis plusieurs années de la filière des acteurs de la Silver Economy dont les produits technologiques aux prix élevés n'arrivent toujours pas à trouver leur public malgré un fort soutien des pouvoirs publics.

Pour près d'un quart des personnes de 60 ans et plus, leur logement n'est plus adapté à leur âge

Adaptation du logement à l'âge



% Total Logement pas adapté à son âge



La mobilité résidentielle peut avoir des impacts sur l'isolement des personnes âgées

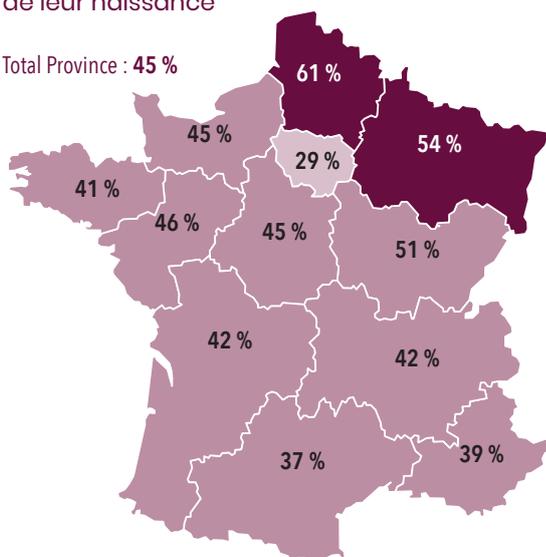
43 % des personnes âgées vivent depuis leur naissance dans le même département, une proportion qui est même majoritaire dans les régions Hauts-de-France (61 %) et Grand Est (54 %). C'est l'Île-de-France, région à la forte attirance économique, qui comporte le moins de « natifs ». Les régions PACA et Occitanie concentrent le plus de personnes âgées non originaires, une migration en lien avec le fort héliotropisme de nombreuses personnes âgées qui privilégient les régions ensoleillées et littorales.

Pourcentage de personnes de 60 ans et plus résidant dans leur département de naissance

43%

des Français résident dans le département de leur naissance

Total Province : 45 %



Le fort taux de « natifs » dans les régions du Nord et de l'Est est à mettre en corrélation avec le ressenti de solitude (cf. enseignement n°1) le plus bas de toutes les régions, qu'il soit régulier ou ponctuel et avec les résultats de notre baromètre 2017 où nous avons constaté que ce sont les régions où les isolés du cercle familial sont moins nombreux (17 % en Hauts-de-France, 19 % dans le Grand Est vs 22 % en moyenne nationale).

Il est également intéressant de constater que ces deux régions concentrent pourtant, selon l'INED (Institut national d'études démographiques) le plus de personnes de 85 ans et plus résidant seules

Je suis arrivée ici en 2018. Je ne connais personne. J'ai parlé une fois, c'était la panne d'ascenseur, à la dame au premier. Je pense que les gens sont très indifférents.

Florence, 62 ans, Paris

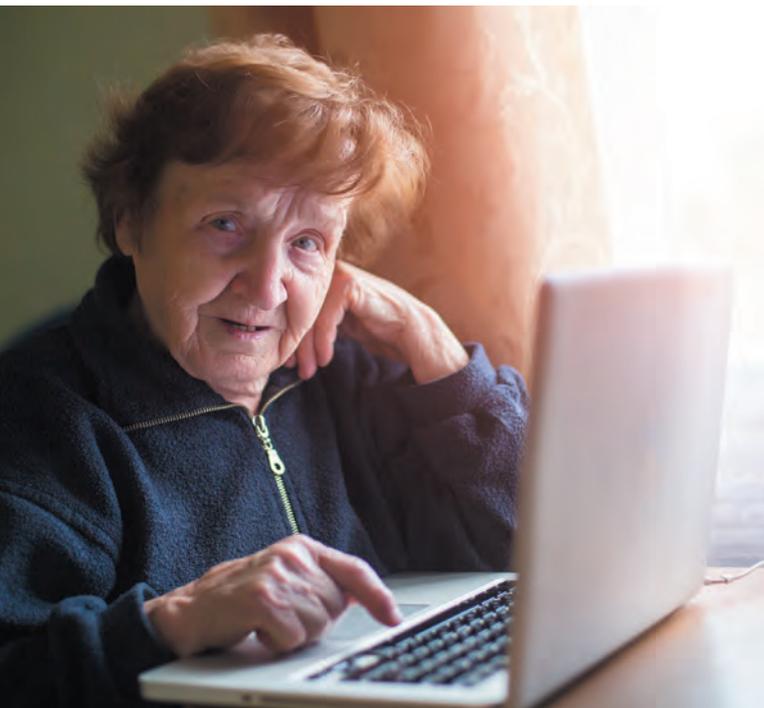
(Population et sociétés n° 539, décembre 2016). Là aussi, à nouveau, les données ne peuvent qu'inciter à la prudence afin de ne pas associer la « solitude résidentielle » des personnes âgées à leur isolement social.

Différents travaux de la sociologue Catherine Gucher menés dans les espaces ruraux ont fait le distinguo entre les « natifs » qui sont nés et ont toujours vécu là, les « revenus au pays » au moment de la retraite et les « installés sur le tard » qui ne sont pas originaires des lieux. Cette différenciation entre la mobilité ou l'immobilité géographique des habitants ruraux, tout en tenant compte de leur lien d'attachement avec le territoire, a permis de montrer que « leurs pratiques sociales, leurs manières d'être solidaires, d'entrer en relation avec ses proches ou encore de penser son vieillissement, ne sont pas identiques et révèlent la diversité des parcours de vie » et que « la solidarité est ainsi plus forte pour les personnes nées au pays, alors qu'il en va différemment pour les « nouveaux venus. »

Que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain, nous constatons, au travers des différents entretiens qualitatifs menés auprès de personnes accompagnées par les Petits Frères des Pauvres, qu'une **installation récente dans une région, surtout pour les personnes déjà fragilisées par l'éloignement de la famille et des amis de longue date, est un facteur aggravant supplémentaire d'isolement.**

J'habite ici depuis l'âge de trois ans. L'impasse, c'est un petit village, tout le monde sait tout sur tout le monde. Moi je suis là et les gens viennent me raconter, alors je sais ce qui se passe sans bouger et sans rien demander.

Madeleine, 78 ans, Saint-Denis

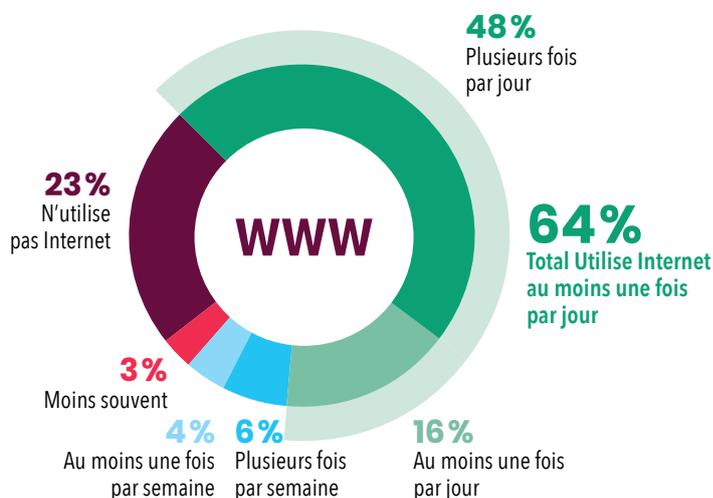


L'exclusion numérique des personnes âgées

Dans notre société qui développe de plus en plus les mobilités résidentielles (selon une étude de la CNAV parue en 2014, les nouveaux retraités sont près de 100 000 à changer de région chaque année), le numérique pour maintenir à distance les liens avec ses proches est essentiel. En 2019, 23 % des personnes âgées n'utilisent jamais Internet (selon les précédentes études que nous avons menées, en 2018, 27 % des Français de 60 ans et plus n'utilisaient pas Internet et 31 % en 2016). Même si le nombre d'aînés non-internautes est heureusement en constante diminution, **ce sont toujours plus de 3,9 millions de personnes âgées qui n'ont pas du tout accès aux nouvelles technologies, une exclusion numérique qui est devenue, dans notre monde hyper connecté, un facteur aggravant d'isolement.**

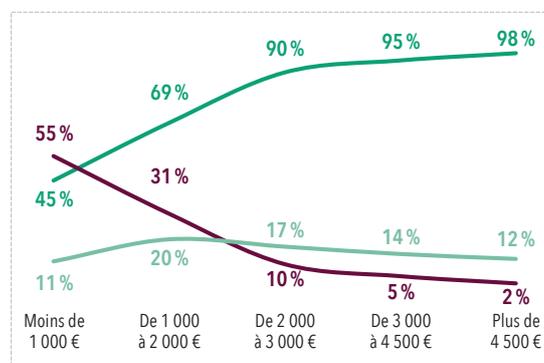
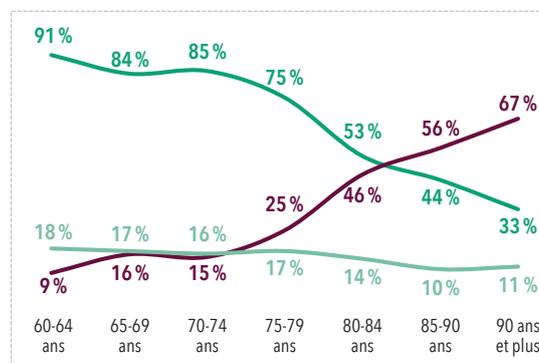
Un quart des personnes âgées de 60 ans et plus restent exclues d'internet

Fréquence d'utilisation d'Internet



* Selon les précédentes études conduites pour PFP, en 2018, 27 % des Français de 60 ans et plus n'utilisaient pas Internet et 31 % en 2016.

% Total Utilise Internet % Total Utilise Internet au moins une fois par jour % N'utilise pas Internet

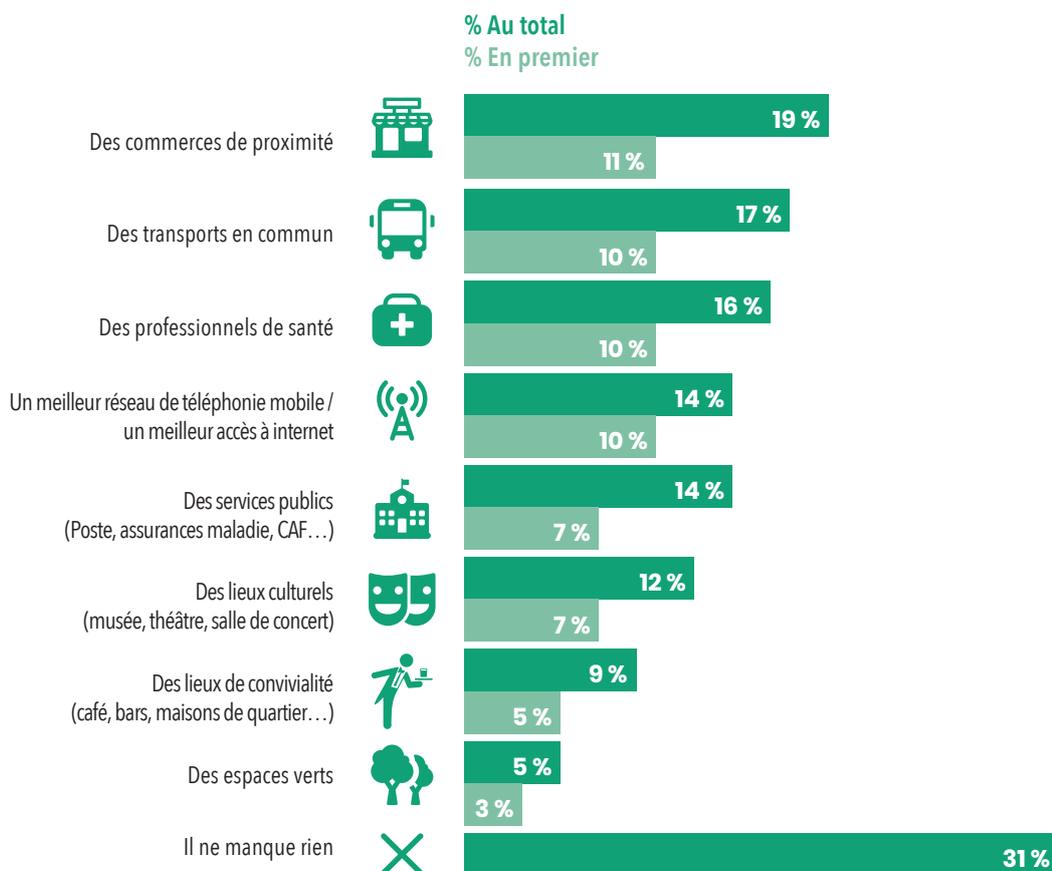


DES AÎNÉS EN DEMANDE DE COMMERCES DE PROXIMITÉ, DE TRANSPORTS EN COMMUN ET DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Pour nos aînés, l'offre de commerces de proximité, de transports et de professionnels de santé sont insuffisants. Et ces manques sont différents en fonction des territoires.

Plus de commerces de proximité, de transports en commun et de professionnels de santé

Qu'est-ce-qu'il manque le plus sur le territoire ?



Des manques très différents selon la catégorie d'agglomération

| | | ENSEMBLE | Communes rurales | De 2 000 à 20 000 habitants | De 20 000 à 100 000 habitants | De 100 000 à 200 000 habitants | Agglomération Parisienne |
|--|--|----------|------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------|
| Des commerces de proximité | | 19 % | 23 % | 15 % | 20 % | 19 % | 17 % |
| Des transports en commun | | 17 % | 28 % | 22 % | 12 % | 11 % | 9 % |
| Des professionnels de la santé | | 16 % | 22 % | 19 % | 17 % | 10 % | 13 % |
| Un meilleur réseau de téléphonie mobile / un meilleur accès à internet | | 14 % | 25 % | 14 % | 12 % | 9 % | 5 % |
| Des services publics (Poste, CPAM, CAF...) | | 14 % | 24 % | 14 % | 13 % | 8 % | 10 % |
| Des lieux culturels (musée, théâtre, salle de concert) | | 12 % | 12 % | 17 % | 10 % | 10 % | 10 % |
| Des lieux de convivialité (café, bar, maison de quartier...) | | 9 % | 9 % | 6 % | 9 % | 10 % | 10 % |
| Des espaces verts | | 5 % | 1 % | 4 % | 4 % | 9 % | 9 % |
| Il ne manque rien | | 31 % | 16 % | 27 % | 35 % | 40 % | 43 % |

En zones rurales

Les zones rurales sont fortement impactées par le phénomène de désertification qui les touche inexorablement depuis de nombreuses années : manque de commerces de proximité, de transports en commun, de professionnels de santé et de réseaux de téléphonie mobile et Internet. Même si ce constat et ses conséquences sont connus, sont largement médiatisés, même si les élus des territoires se démènent pour trouver des solutions, les réponses adéquates n'ont pas encore été trouvées et les inégalités territoriales continuent à se creuser. **Les personnes âgées sont d'autant plus pénalisées que leur utilisation moindre de la voiture avec l'avancée en âge, ne leur permet plus de se rendre dans les zones où se trouvent encore les commerces et les services indispensables à leur maintien à domicile.**

Ici le problème c'est l'isolement. Il faudrait qu'il y ait des transports. Ils ont mis un petit car, il nous amène jusqu'à la gare. À partir de la gare, il faudrait que je descende à pied, donc ça fait un kilomètre pour aller jusque chez Leclerc. Surtout que maintenant ils ont vidé tout ce qui était l'ancien Guéret, c'est-à-dire qu'il y avait des boutiques.

Fanny, 78 ans, dans un village de la Creuse





Je suis arrivée ici, je n'avais pas de médecin traitant. Certains ont trop de patients, d'autres partent à la retraite, d'autres n'ont pas de remplaçant, d'autres ne font aucun déplacement, d'autres ont un escalier, etc. vous vous rendez compte ! ? C'est honteux de laisser les gens comme ça.

Florence, 62 ans, Paris

En zones urbaines

Ce phénomène de disparition voire de raréfaction des commerces, des services de proximité et des professionnels de santé touche aussi les zones urbaines confrontées à la désaffection des centres-villes au profit de centres commerciaux en périphérie qui ne sont pas accessibles à tous. Le manque de transports adaptés est aussi très pénalisant pour les aînés qui ont des problèmes de mobilité plus ou moins prononcés. Sans possibilité de pouvoir sortir le plus facilement possible et de pouvoir accéder à des commerces et services du quotidien, de nombreuses personnes âgées se replient sur elles-mêmes et rentrent dans une spirale d'isolement de plus en plus forte. Les travaux du géographe Pierre-Marie Chapon sur le déplacement des personnes âgées ont montré que leur rayon de mobilité est de 500 mètres autour du domicile. Un long article proposé à l'été 2019 par le site France2vinfo.fr sur le centre-ville de Villeneuve-sur-Lot (47) en déshérence en a d'ailleurs fait le constat en relayant le témoignage d'une habitante de 73 ans : « *Je n'ai pas de voiture pour aller dans les zones commerciales. Je viens faire un tour ici toutes les semaines, surtout pour les prix, très compétitifs. Et parce que je connais bien les petites vendeuses...* » Elle s'interrompt, jette un regard vers les caisses : « *Je suis désolée, je suis un peu émue.* »

Il est donc essentiel de maintenir des vies de quartier qui permettent aux plus âgés ou aux moins mobiles de continuer d'aller faire leurs courses, d'avoir accès à leurs droits et de conserver du lien social en rencontrant de façon informelle les autres habitants du quartier.

Je sais qu'il y a une association qui fait du tricot, mais ça me fait loin, je ne peux pas y aller. Ou alors il faut que je prenne un taxi, mais mes moyens ne me le permettent pas. Donc j'ai abandonné cette idée.

Églantine, 74 ans, Colmar

Par ailleurs, le manque d'espaces verts est plus ressenti dans les centres-villes. Cette urbanisation dense qui caractérise de nombreuses villes a d'ailleurs des conséquences directes pour les personnes âgées. Les épisodes de canicule de cet été 2019 ont été particulièrement intenses dans ce que l'on appelle les « îlots de chaleur urbain » et de plus en plus de communes sont en train de mener des réflexions pour revégétaliser les espaces urbains.



L'éclairage d'Hélène-Sophie Mesnage, déléguée générale adjointe de l'UNCCAS

Pour vous, quel sont les résultats marquants de l'étude ?

Tout d'abord, il s'agit d'un recueil de la parole des personnes âgées elles-mêmes. Ce n'est pas si commun de leur donner la parole, de ne pas parler à leur place. Le deuxième intérêt est bien sûr l'approche territoriale qui souligne en creux des problématiques communes s'exprimant de diverses manières selon les territoires et auxquelles ces mêmes territoires vont répondre de manière différente, notamment grâce à la souplesse d'action de leur CCAS. Troisième grand intérêt de l'étude : sa dimension globale puisque les questions de logement, de mobilité, de numérique, de relations aux services publics sont abordées alors qu'on a souvent tendance à aborder ces questions de façon séparée sans forcément faire de ponts, pourtant nécessaires, entre chacun de ces sujets.

En filigrane de toute l'étude, le terme clé que je retiendrais est celui de la proximité. Et avec elle l'attachement à l'environnement immédiat, son logement, son quartier, sa ville. Pour les CCAS, cet aspect est déterminant. Il montre bien à quel point les acteurs qui interviennent auprès des personnes âgées tels que les acteurs sociaux, les professionnels de santé et bien sûr les élus locaux doivent en permanence adapter leurs services en conséquence, et y compris se projeter dans l'avenir pour anticiper de futurs besoins. Les parlementaires seraient assez inspirés de l'avoir à l'esprit lors de la discussion du projet de loi Grand âge et autonomie...

Plus largement, de nombreux constats font écho au quotidien des CCAS qui interviennent auprès des personnes âgées mais aussi des publics en difficulté, et notamment tout ce qui touche aux attentes vis-à-vis des services publics de proximité ou ce qui relève de la santé. On voit dans l'étude une forme de double peine derrière la corrélation entre le profil social (femmes de 85 ans, plutôt CSP moins, avec des revenus inférieurs à 1 000 €, qui ont peu accès à Internet) et la probabilité de se retrouver dans des situations de solitude et d'isolement. Un résultat montre aussi les faibles mobilités résidentielles des personnes âgées qui à 43 % vivent

dans le département où elles sont nées. Nous sommes sur un effet de génération, lequel pose la question des liens familiaux avec les enfants davantage impactés par les évolutions des modes de vie ou les mobilités professionnelles par exemple. D'autres résultats sont plus surprenants comme par exemple la demande d'offre culturelle sur les villes de 2 000 à 20 000 habitants qui apparaît supérieure à celle des services publics. Cette attente, que l'on a tendance à sous-estimer, prend le contrepied des logiques de dématérialisation des échanges. En d'autres termes, vive le spectacle vivant !

Globalement, les attentes sur les mobilités, l'accessibilité dans la ville, le transport à la demande, les relations de voisinage renvoient déjà à de nombreuses actions portées par les CCAS au quotidien, dans une logique d'accompagnement des personnes âgées mais aussi de dynamique sociale et territoriale, et ce, à la fois en zone urbaine et en milieu rural. Sur de nombreux sujets, les élus ont la main et peuvent travailler avec leurs par-

tenaires. À l'approche des municipales et de l'élaboration des programmes, cette étude gagnerait à être diffusée à l'ensemble des élus locaux.

Les CCAS se définissent comme les acteurs du dernier kilomètre. Quels sont les enjeux de cette relation de proximité avec les personnes âgées ?

Dans un contexte général de dématérialisation, nous assistons assez naturellement à un regain d'intérêt pour tout ce qui relève de l'humain, à hauteur de son logement, son quartier, sa commune. Il ne s'agit pas de s'opposer à ce que permet la dématérialisation mais de redire que la vie ne se résume pas à une page d'accueil sur un site Internet. Cela vaut d'autant plus pour les personnes âgées. En outre, les personnes en difficulté, en perte d'autonomie ou isolées, ne vont pas forcément se tourner spontanément vers les services de la ville et du CCAS. On le voit sur les problématiques d'adaptation du logement. Les personnes souhaitent rester à leur domicile mais ne vont pas spécialement chercher l'information qui pourrait leur être utile, ne connaissent pas les différents dispositifs souvent

De nombreux constats de cette étude font écho au quotidien des CCAS qui interviennent auprès des personnes âgées mais aussi des publics en difficulté, et notamment tout ce qui touche aux attentes vis-à-vis des services publics de proximité ou ce qui relève de la santé.



cloisonnés, ne sollicitent pas les acteurs concernés, etc. Cette relation de proximité se construit et doit être alimentée toute l'année. C'est ce que font les CCAS, souvent en lien avec les réseaux de bénévoles qu'ils animent et coordonnent.

Il y a partout sur les territoires de nombreuses initiatives de lutte contre l'isolement des aînés. Comment les différents acteurs pourraient-ils partager leurs projets, leurs expériences ?

L'UNCCAS travaille dans une logique de réseau fondée sur l'échange de bonnes pratiques, ce depuis plus de 90 ans. Nous essayons aujourd'hui de capitaliser ces expériences de terrain. Un CCAS qui a mis en place une action pertinente au regard de la configuration de son territoire va être incité à en témoigner et la partager avec d'autres. Tous les CCAS ont en commun d'être très pris par le quotidien. Pourtant, on constate une appétence particulière pour ces temps d'échanges, en étant à la fois très pragmatiques et avec la volonté de se projeter. Sachant qu'ils peuvent aussi mettre à profit une de leurs obligations légales qu'est l'analyse des besoins sociaux. La démarche permet de dresser un état des lieux de l'existant, en termes d'équipements, de services, mais aussi de mener des analyses thématiques complémentaires au diagnostic territorial initial. L'approche n'est pas que statistique ou prospective. Son intérêt est aussi de réunir un ensemble d'acteurs différents comme des partenaires institutionnels, associatifs, des acteurs du logement ou autres, capables d'alimenter le diagnostic, d'améliorer l'offre sur le territoire et d'agir sur un ensemble de leviers. Cette analyse des besoins sociaux est déterminante pour améliorer l'offre d'un point de vue qualitatif

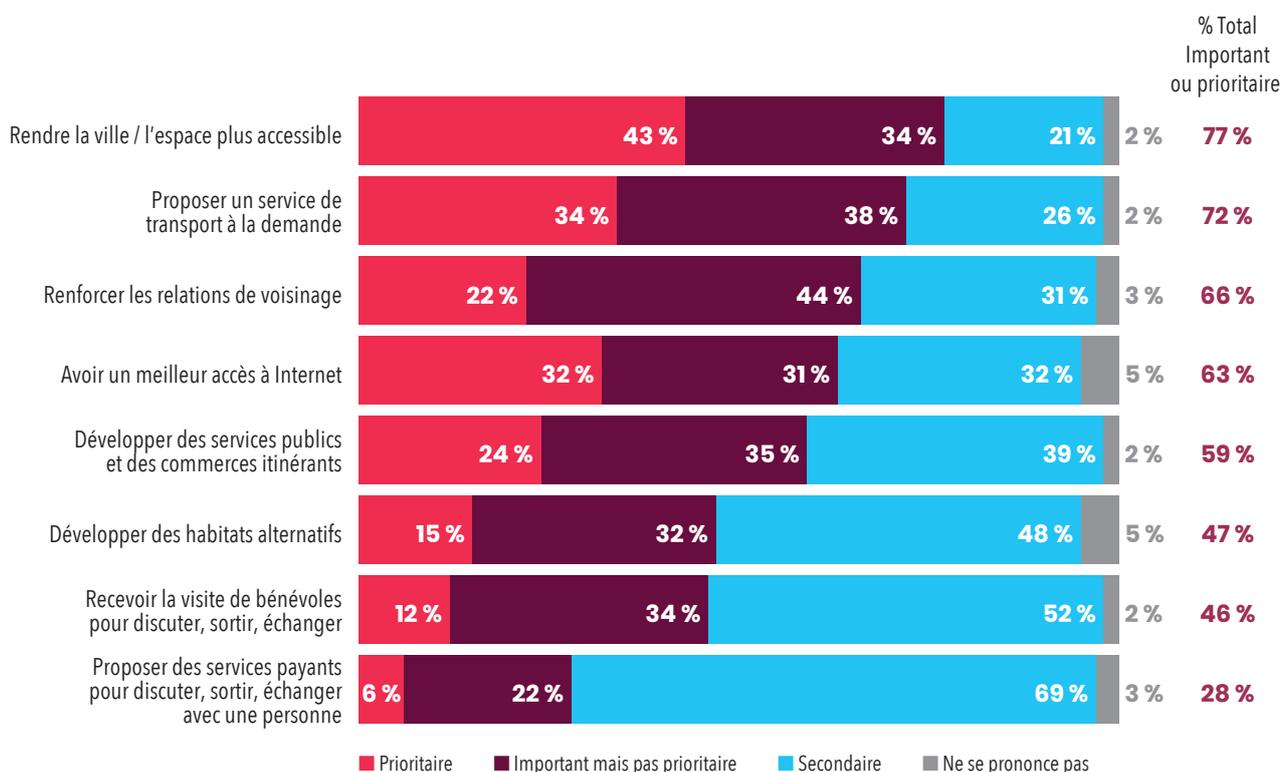
mais aussi au niveau de la coordination des acteurs. En matière de lutte contre l'isolement des personnes âgées, cela peut par exemple être très profitable pour les Quartiers Politique de la ville. De manière générale, il ne s'agit pas de faire du copier-coller - ce qui serait illusoire et voué à l'échec - mais de déterminer les leviers qui ont permis à un projet d'être concrétisé et d'en tirer les enseignements possibles sur son propre territoire en les adaptant. Au-delà des capacités budgétaires de chacun, on mesure l'importance de l'impulsion politique des élus.

Comment repérer les « invisibles » tout particulièrement en ville, ceux qui ne sont pas dans le radar des services sociaux ?

Même si le terme est galvaudé, la démarche préventive consistant à aller vers les personnes s'organise tout au long de l'année. La problématique du repérage est essentielle, par exemple pour les SDF âgés. Une démarche d'analyse des besoins sociaux pourra y contribuer, de façon à apporter les services ou l'accompagnement nécessaires. Là aussi, de nombreux CCAS innovent, via des actions en lien avec les réseaux associatifs par exemple. Ce travail de coordination est essentiel, faire les ponts entre les acteurs. Dans le cadre de partenariats locaux entre CCAS et SOS Médecins, encouragés par l'UNCCAS, un médecin peut signaler les difficultés d'une personne et passer le relais au CCAS pour un accompagnement social. Ce type de démarches montre bien que lorsqu'on veut décroisonner, c'est possible. ●

POUR LES PERSONNES ÂGÉES, UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ DE L'ESPACE PUBLIC ET UNE OFFRE DE TRANSPORT ADAPTÉE SONT INDISPENSABLES POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Les différents moyens de lutter contre l'isolement des personnes âgées



« Ils ont enlevé tous les bancs pour pas que les clochards dorment dessus. Il y a une grande place avec l'église, avant c'était plein de petits bancs. Maintenant il y en a deux et c'est tout. Ça me permettrait d'aller me promener plus loin et faire des pauses. »
 Églantine, 74 ans, Colmar



« Que les autobus soient plus compréhensifs, qu'on puisse monter avec un fauteuil. Et puis les trottoirs, certains trottoirs on ne peut pas toujours monter en fauteuil. Il faut qu'il y ait des rampes. »

Madeleine, 78 ans, Saint-Denis

L'accessibilité des espaces publics est une demande forte des personnes âgées qui considèrent que c'est une action prioritaire pour lutter contre l'isolement. Une demande en corrélation avec les enseignements précédents et la volonté de pouvoir continuer à sortir de chez soi. C'est une priorité cruciale pour les personnes âgées en zone urbaine (83 % pour les villes moyennes, 81 % pour les grandes villes et 84 % pour l'agglomération parisienne vs 77 % en moyenne nationale). Nos villes, il faut le reconnaître, ont privilégié pendant de nombreuses années, l'accessibilité automobile et ne se sont pas adaptées au vieillissement de la population. La transition écologique est en train de changer la donne mais les nouveaux modes de circulation douce deviennent, du coup, de nouveaux obstacles pour les personnes âgées les moins à l'aise dans leurs déplacements. De nombreux bancs ont disparu ou leur nombre n'a pas été revu à la hausse, parfois pour éviter l'installation de personnes en grande précarité, les trottoirs ne sont pas toujours pratiques, les transports publics ne sont pas tous, loin de là, adaptés aux personnes à mobilité réduite ou qui se fatiguent vite. Il est urgent

de recréer des environnements favorables à la mobilité des personnes âgées qui se déplacent majoritairement qu'à pied.

Avec une offre de transport insatisfaisante, des problématiques de mobilité qui compliquent l'usage des transports en commun, l'éloignement des commerces et services de proximité et une utilisation de la voiture qui se réduit avec l'âge, le transport à la demande est plébiscité, en zone urbaine comme en zone rurale.

En zone rurale, c'est l'offre de commerces et services itinérants qui est une attente prioritaire. Confrontés à la disparition des services du quotidien, à des problématiques de transports, les personnes âgées sont en forte demande de commerces et de services qui viennent à eux. De nombreuses initiatives sont lancées, que ce soit par les services publics ou par des acteurs associatifs. Les Petits Frères des Pauvres viennent, après la « Baraque à Frat » en Haute-Loire, de lancer un nouveau lieu de convivialité itinérant en Bourgogne Franche-Comté et des projets sont en cours dans les Hauts-de-France et dans la vallée de la Maurienne.

« Paris ce n'est pas désagréable, mais ça évolue mal. Maintenant sur les trottoirs vous n'êtes pas en sécurité parce qu'il y a des trottinettes qui vous emmerdent. »

Charles, 83 ans, Paris



L'éclairage de Jean-Louis Wathy, délégué général adjoint des Petits Frères des Pauvres

Solitude/isolement des aînés et territoires, c'est un sujet essentiel pour les Petits Frères des Pauvres ?

Les résultats de l'étude sont très importants, ils questionnent nos pratiques d'accompagnement. Nous avons eu, il y a quelques années, un congrès intitulé « Être proches ». Être proche, c'est être dans la proximité, arriver à se rencontrer sur un territoire. On s'aperçoit que les équipes de bénévoles sont proches, mais différemment, sans bien comprendre quels sont les ressorts qui organisent cette proximité de vie en fonction des territoires. L'étude montre que les personnes âgées vivent la solution de façon diverse en fonction des caractéristiques des territoires. Nous n'avons pas, jusqu'à présent, beaucoup de données sur les liens entre solitude, isolement et territoires. Notre étude est très éclairante avec l'inversion rural/urbain. Le ressenti de la solitude semble moins fort en milieu rural avec un isolement très objectif. En ville, la proximité est présente dans un immeuble, dans un quartier, mais le sentiment de solitude se fait plus fort car on ne fait pas attention à l'autre. Ces résultats doivent nous amener à trouver les bonnes articulations pour être attentifs à l'isolement de nos aînés, aux réalités des relations sociales qui se nouent sur les territoires en fonction du lieu où les personnes résident et du lieu où nos équipes sont implantées.

Comment les Petits Frères des Pauvres vont-ils pouvoir trouver ces nouvelles articulations territoriales ?

Il me paraît important que des équipes qui sont sur des territoires similaires échangent ensemble, par exemple sur la façon de s'ancrer dans un centre-ville, en périphérie, dans des banlieues difficiles, dans des bourgs, en milieu rural dispersé. Les relations avec les personnes âgées sont très différentes selon l'environnement (avec plus ou moins de commerces, de services, d'accessibilité). Il faut déterminer le territoire de nos équipes en fonction de tous ces paramètres et non pas en se basant sur une vision administrative du territoire comme la commune ou l'arrondissement. Les conclusions de l'étude vont nous pousser à

trouver de nouvelles approches territoriales en donnant encore plus la parole aux bénévoles, aux personnes que nous accompagnons sur leur rapport à la vie locale. Comment vivre le territoire ? Par exemple, à Paris, la vie de quartier dépasse la notion d'arrondissement. On vit autour de Bastille, autour de Gambetta ou de Ménilmontant, on n'est pas juste dans le 12^e ou

le 20^e. C'est cet esprit de quartier de proximité qui réunit les gens, surtout les personnes âgées qui y vivent depuis longtemps, qui sont très attachées aux lieux centraux, aux petites places où elles peuvent encore sortir, le lieu où il y a le banc où elles peuvent rencontrer quelqu'un. Il faudrait les y conduire sur ce banc et être un moment avec elles. L'isolement de nos aînés peut être combattu si l'on renforce la vie des quartiers, et nos équipes de bénévoles ont un vrai rôle à jouer pour retrouver cette vie territoriale en proximité, en incluant les personnes que nous accompagnons. Ne déterminons plus notre périmètre d'actions en se basant sur une approche administrative du territoire.

Partons d'abord de la vie de la personne âgée, de ses capacités de relations, de mobilité, agissons en proximité et construisons notre organisation territoriale autour des points qui font sens pour elle. C'est le territoire du vécu des aînés qui doit déterminer nos implantations et nos actions !

Et pour les personnes âgées qui ne sortent plus, dont le territoire est leur logement ?

Une grande importance doit être apportée au logement qui ne doit pas être isolé, sinon il devient un enfermement. Pour la personne en établissement, nous devons tout faire pour qu'elle puisse nouer des relations autour de cet établissement si la personne âgée peut encore sortir ou si on peut l'amener à l'extérieur, au café, au marché, dans la rue. Nous ne sommes vivants qu'en relation avec les autres et sur des lieux de croisement, les relations ont aussi une dimension spatiale. Nous devons continuer à nous battre pour que les logements des personnes âgées, notamment celles qui sont en processus de grand vieillissement, soient reliés à la vie des quartiers, que ce soit en ville

L'isolement de nos aînés peut être combattu si l'on renforce la vie des quartiers, et nos équipes de bénévoles ont un vrai rôle à jouer pour renforcer cette vie territoriale en proximité, en incluant les personnes que nous accompagnons.



ou à la campagne. Arrêtons de construire des établissements en périphérie des centres, permettons aux aînés d'être dans des lieux qui correspondent à leur désir d'appréhender le mouvement qui est autour d'eux. Des logements en retrait, au calme, ne correspondent pas forcément au choix d'une personne âgée qui a envie de voir du monde et d'être dans la vie qui bouge tout autour d'elle. C'est la même chose dans l'habitat social ou dans le monde rural, proposons des logements qui permettent à la personne de rester dans la vie de la cité ou du bourg.

L'isolement des personnes âgées n'est pas que relationnel, il est aussi environnemental. Comment les Petits Frères des Pauvres peuvent-ils changer la donne ?

Nous devons évidemment influencer beaucoup plus que nous le faisons sur tous les programmes qui touchent aux territoires. L'opération « Cœur de ville » lancée par les pouvoirs publics est intéressante car il ne s'agit pas uniquement de relancer l'activité, même si les personnes âgées sont des acteurs économiques de premier plan pour le maintien et le dynamisme des commerces et services de proximité. C'est aussi une question d'adaptabilité des logements, d'accessibilité de l'espace public, de prise en compte des attentes de nos aînés. Sur l'habitat, sur les transports, sur le commerce, notre société a vraiment construit les relations au territoire à partir des actifs. Il faut ramener les personnes âgées là où est la vie au lieu de les en éloigner, réintégrer les plus âgés dans nos rapports aux territoires. Par exemple, au lieu de favoriser uniquement le portage de livres ou la possibilité d'emprunter des

Il est important que les Petits Frères des Pauvres portent, dans les lieux structurels où se décident les politiques territoriales, une parole car nous représentons les personnes âgées que l'on n'entend pas et que l'on ne voit pas.

livres dans les EHPAD, ouvrons les médiathèques au public du grand âge.

Dans les espaces ruraux, nous avons également un rôle à jouer dans les relations partenariales au niveau des intercommunalités. Il est nécessaire d'avoir des jonctions entre des services proposés sur un territoire élargi et l'attention qu'il faut porter à la personne sur son territoire de vie. Des équipes des Petits Frères des Pauvres pourraient être en lien avec celles des territoires voisins. Notre volonté est aussi de développer des initiatives au plus près de ces territoires du quotidien, comme les lieux de convivialité itinérants que plusieurs équipes de l'association sont en train de lancer. Peut-être que nous réussirons même, avec le soutien de mairies et d'habitants passionnés, à faire rouvrir des cafés une fois par semaine où les anciens auraient toute leur place.

En milieu urbain, nous devons bien sûr continuer à tisser des liens individuels de qualité avec les personnes que nous accompagnons. Dans les Quartiers Politique de la Ville, où les personnes âgées sont soumises à une certaine violence d'un environnement qui ne les sécurise pas, nos équipes doivent leur permettre de sortir et de continuer à vivre. Notre rôle est aussi, dans ces quartiers, de sensibiliser les acteurs politiques et les acteurs de terrain pour que ces quartiers retrouvent des lieux centraux qui permettront aux personnes âgées de se retrouver et de sortir de leur invisibilité. Il est important que les Petits Frères des Pauvres portent une parole dans les lieux structurels où se décident les politiques territoriales car nous représentons les personnes âgées que l'on n'entend pas et que l'on ne voit pas.

Enfin, les Petits Frères des Pauvres sont en train d'initier tout un travail sur la métropole en écoutant les personnes accompagnées, les bénévoles, les partenaires pour aider les équipes à mieux se situer sur un territoire qui correspond au territoire central de la personne âgée. ●

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE QUALITATIVE

ENSEIGNEMENT N°1

Des situations d'isolement très variées

- L'isolement spatial : une réalité physique qui renvoie à des situations très diverses
- L'isolement relationnel : une prison de verre

ENSEIGNEMENT N°2

Un habitat souvent peu adapté à des personnes âgées seules

- Un cadre de vie, rural ou urbain, rarement satisfaisant
- Le logement : le refuge des personnes en situation d'isolement

ENSEIGNEMENT N°3

Une substitution de la famille et des amis par le personnel médico-social et les bénévoles

- Des réseaux affectifs insuffisants
- Des relations sociales qui sont majoritairement contractuelles ou bénévoles

MÉTHODOLOGIE

Réalisation de 12 entretiens individuels auprès de personnes âgées de 60 ans et plus

Les entretiens se sont déroulés entre les mois de mai et juillet 2019 au domicile des personnes interrogées.

Information concernant la qualification des verbatim : Pour apporter plus de fluidité dans la lecture des résultats, tout en garantissant l'anonymat des interviewés, nous avons décidé d'utiliser un prénom d'emprunt pour chacun des participants interrogés.

DES SITUATIONS D'ISOLEMENT TRÈS VARIÉES

Les situations d'isolement que nous avons rencontrées peuvent être organisées en deux catégories, qui sont non exclusives – la plupart des profils rencontrés cumulant les deux :

- Un **isolement spatial**, qui correspond à la fois à un **isolement géographique** visant essentiellement les personnes vivant en zone rurale ou périurbaine mais également à un **isolement lié au manque de mobilité** des personnes et que l'on retrouve aussi bien en centre-ville de grandes agglomérations que dans des hameaux isolés.
- Un **isolement relationnel**, qui correspond aux personnes qui n'ont plus de proches à proximité que ce soit en raison de déménagement, de décès, etc.

L'isolement spatial : une réalité physique qui renvoie à des situations très diverses

L'isolement géographique : la conséquence d'une population rurale et périurbaine vieillissante, en perte d'autonomie

Si le terme d'isolement géographique évoque en premier lieu l'image d'une maison seule au milieu de la campagne, l'isolement géographique peut également s'appliquer dans des zones moins reculées. Originaires de la région ou installés il y a de nombreuses années, l'emplacement géographique du logement des personnes désormais isolées géographiquement n'était pas un problème lorsqu'elles se sont installées ; c'est la perte de leur capacité à se déplacer en voiture et à parcourir plusieurs kilomètres pour rejoindre un bourg ou une ville avec des commerces qui occasionne ce changement de statut. C'est la raison pour laquelle nous pouvons qualifier « d'isolés géographiques » aussi bien des personnes que nous avons rencontrées en Creuse que dans une zone périurbaine des Yvelines, ou au cœur de l'agglomération parisienne.

Si certaines ne peuvent plus conduire en raison de problème de santé, d'autres n'ont jamais été titulaires du permis de conduire et c'est le décès de leur conjoint – qui lui conduisait – qui crée cet isolement.

« J'ai une voiture mais je ne peux pas conduire à cause de mes vertiges. J'angoisse à la maison parce que je ne peux plus sortir. » Fanny, 78 ans, Creuse

« Je ne conduis pas moi. Là encore, une bêtise. Je



suis pour dire aux jeunes, dès qu'ils peuvent, d'apprendre à conduire. Mon mari aimait bien conduire, je ne voyais pas l'utilité de passer mon permis. Alors qu'il vaut mieux être deux à savoir conduire qu'un.

» Nicole, 86 ans, Yvelines

L'isolement géographique n'est donc pas défini seulement par la distance séparant le logement des autres habitations ou des commerces. Cette qualification dépend surtout des capacités d'autonomie de la personne concernée ainsi que de sa perception de son environnement.

L'isolement lié à la perte de mobilité : un problème qui touche tous les territoires

L'isolement lié à la perte de mobilité diffère de l'isolement géographique car il est indépendant de l'emplacement du logement et entièrement lié aux capacités physiques de la personne âgée ; c'est-à-dire de son aptitude à sortir de son domicile que ce soit à pied ou en transports en commun. Cette situation peut donc exister aussi bien en zone rurale qu'en plein centre-ville d'une grande agglomération. Elle semble extrêmement répandue :

« [Quand vous sortez dans la rue, vous vous sentez à l'aise ?] Non pas du tout, j'ai mal au dos, aux jambes, j'ai des vertiges. Le diabète, avec les piqûres, ça ne rend pas tonique et je ne sais pas faire de régime. » Charles, 83 ans, Paris

» Charles, 83 ans, Paris

« En passant par le chemin des eaux, je suis tout de suite au centre, j'ai tout ce qu'il faut, mais je ne peux pas y aller. Quand on ne peut pas marcher, même pour faire trois mètres, c'est difficile. » Nicole, 86 ans, Yvelines



Cette invalidité qui exclut spatialement et cloisonne ces individus à leur domicile est accueillie de façon très différente par les aînés interrogés. Certains ressentent une grande frustration et de la colère...

« *Je ne bouge plus. Avant avec mon amie, on a fait de la marche. Je marche difficilement. Je piétine quand je fais mes courses et quand j'arrive ici ma soirée est fichue, je ne bouge plus. Voilà la perte d'autonomie que j'ai sur bien des choses et qui me met en colère.* » Mireille, 90 ans, Nièvre

...tandis que d'autres semblent prendre la chose avec beaucoup de philosophie et accepter leur sort, même lorsqu'elles ne peuvent plus utiliser leur fauteuil roulant :

« *Bien sûr, ça me manque. Avec mon mari on était toujours partis. Il faisait beau, on ouvrait les volets, on allait faire un petit tour. Ça me manque, mais je ne peux pas. Je n'en suis pas aigri. Vous verrez quand vous aurez mon âge.* » Nicole, 86 ans, Yvelines

« *[Ça fait deux ans que vous êtes immobilisée ?] Oui [Et ce n'est pas trop dur ?] Ça ne sert à rien de se révolter, ça ne changera rien. [Vous vous promeniez beaucoup avant ?] Oui je sortais avec des amis, on allait manger au restaurant. Maintenant j'ai grossi donc j'ai du mal à tenir dans le fauteuil, c'est embêtant.* » Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

Heureusement, si les problèmes de mobilité sont très répandus, le degré d'invalidité des aînés interrogés varie largement entre ceux capables de sortir seuls pour faire des trajets très courts et ceux qui sont alités et entièrement dépendants. Concernant les premiers, on observe parfois un recours à des stratagèmes – comme celui d'acquérir un petit chien – pour se forcer à sortir de chez soi plusieurs fois par jour :

« *Je marche très difficilement. (alors) J'ai biaisé un peu, j'ai pris un petit chien et je le sors quatre fois par jour dix minutes parce que je ne peux pas marcher beaucoup, mais ça m'oblige à sortir.* » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

Ce stratagème peut cependant avoir l'effet inverse de celui recherché. Alors que l'animal de compagnie doit inciter à sortir plus souvent de chez soi, le besoin de s'en occuper à son domicile peut également être un frein pour participer à certaine sortie :

« *Aujourd'hui il y avait une sortie, je n'ai pas pu y aller. Ils allaient à Strasbourg, il faut marcher, moi je ne peux pas. Et puis c'était le matin de bonne heure, on ne revenait pas avant cinq heures, et moi j'ai le chien.* » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

La recours à un fauteuil roulant, sensé faciliter la mobilité des personnes en déficit de mobilité, peut se révéler très handicapant, car de nombreux lieux sont inaccessibles aux fauteuils. Cela peut impliquer un dispositif important qui décourage :

« *Je n'y vais pas [un évènement organisé par la mairie tous les ans]. Même si ça me plaisait, je ne peux pas y aller. Depuis presque quatre ans, je ne peux plus rien faire. Pour m'emmener dans mon fauteuil roulant, je n'ai personne.* » Christiane, 99 ans, Hauts-de-Seine

Un isolement spatial source d'angoisse : la peur de mourir seul

Dernière observation concernant ces isolés spatiaux, que ce soit de façon géographique ou bien en lien avec leur perte de mobilité : ils partagent une angoisse commune, celle de mourir seul. Ces propos recueillis auprès de plusieurs aînés rappellent la grande souffrance dont sont victimes ces personnes isolés et le besoin d'y apporter des remèdes.

« Moi j'ai une grande peur ici, j'ai peur de mourir toute seule. (...) j'ai une peur panique de ça. Pas trop pour moi, si je suis morte je m'en fiche, mais mon chien, qui va le sortir ? (...) De mourir toute seule, ça me fait... »

Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

« La solitude, (...) c'est dur, surtout la nuit. (...) Moi la nuit j'ai peur de mourir. Surtout quand j'ai appris que j'avais un cancer du poumon, c'était très dur au début. (...) Donc la nuit, quand je ne peux pas dormir, je me dis que je suis toute seule et que s'il m'arrive quelque chose... »

Florence, 62 ans, Paris

L'isolement relationnel : une prison de verre

L'isolement relationnel, qui avait fait l'objet d'une étude des Petits Frères des Pauvres en 2017, est le fait d'être plus ou moins exclu des cercles sociaux suivants : familial, amical, de voisinage, associatifs et professionnels. Étant donné l'âge et le statut de bénéficiaires de l'association des Petits Frères des Pauvres des personnes constituant l'échantillon de l'étude, toutes sont hors du monde du travail, et en lien avec le monde associatif. Toutes et tous ont en revanche peu, voire pas du tout de lien amicaux, familiaux et de voisinage. **Quatre facteurs expliquent principalement leur faible participation à ces trois cercles sociaux : les deuils, les déménagements, l'évolution d'un quartier et la faible sociabilité entre voisins.**

Des situations de deuil particulièrement difficiles

La situation la plus courante parmi les aînés que nous avons interrogés est celle d'une femme ayant perdu son conjoint. Aussi courante soit-elle, cette perte du conjoint et ce deuil après une vie commune de parfois plus de 50 ans n'en est pas moins un véritable traumatisme, dont l'une des conséquences peut être l'isolement relationnel.

« Je suis restée deux mois et demi ici sans manger. Après le décès de mon mari, ça fait déjà dix ans. J'avais tellement de chagrin, je ne sortais pas. Mon mari c'était tout »

Nicole, 86 ans, Yvelines

« Maman est décédée le 1^{er} novembre (...) ça fera dix-neuf ans cette année. Donc ça fait depuis dix-neuf ans que je vis toute seule. (Elle vivait avec sa mère) Je suis célibataire, je n'ai pas d'enfant. Mon père il est parti en 1964, mes parents s'étaient séparés. »

Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

Des déménagements qui occasionnent une perte des liens sociaux

Parmi les profils rencontrés, on retrouve à plusieurs reprises des personnes ayant déménagé au moment de leur retraite, pour des raisons diverses : se rapprocher de sa famille, se rapprocher de la ville...

« J'ai habité ma jeunesse à Boulogne. Après je me suis

mariée et tout et à ma retraite je suis repartie dans le Var pendant vingt ans. Un beau jour j'ai dit « il faut que je rentre » parce que j'approchais des quatre-vingts ans. ... Surtout que j'avais un fils qui était en banlieue parisienne. Je me suis dit que c'était plus sérieux. »

Christiane, 99 ans, Hauts-de-Seine

« On était propriétaires de notre maison. Moi je me suis dit que je n'allais pas rester toute seule et donc j'ai voulu essayer d'aller dans une résidence senior. »

Yvonne, 88 ans, Calvados

Souhaitant vivre à proximité de ses filles mais ne disposant pas des finances lui permettant de vivre en Suisse, Églantine opte pour Colmar, ville qu'elle ne connaît pas et où elle n'a pas de proche.

« Je suis installée à Colmar parce que mes deux filles habitent la Suisse. Elles travaillent en Suisse. Donc j'ai essayé d'aller vivre en Suisse pour être près d'elles, mais c'est très cher. La retraite que je touche ne couvrirait même pas le loyer. (...) Je m'ennuie mortellement. (...) Dans le quartier, quand j'ai fait le tour de l'église avec mon chien, c'est le grand maximum. Sortie du pâté de maison, je ne connais rien. (...) je suis venue ici quand même à contrecœur. »

Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

Un quartier qui a évolué et où les anciens ne se retrouvent plus comme avant

Une autre situation expliquant l'isolement relationnel de personnes vivant depuis longtemps dans un même quartier ou cadre de vie est que ce quartier a beaucoup changé. Ces changements sont eux-mêmes variés : **une zone rurale qui est devenue urbanisée, une population qui a été entièrement renouvelée (les anciens ne sont plus là), une nouvelle population immigrée qui change les repères.**

« Dans le quartier, depuis quarante ans, tout a changé. Les maisons se sont agrandies, certaines ont été détruites, d'autres reconstruites. Tous les anciens je les connais, on se parle. Les nouveaux on se dit « bonjour », mais... Là c'est plutôt des jeunes ménages qui vont au travail et qui reviennent.

J'ai ma voisine, on est toujours bien, on n'a jamais rien eu. J'ai l'autre voisine aussi du départ, mais elle a déjà dix ans de plus que moi. Elle approche des cent ans et puis elle n'aime pas bien la compagnie elle. Moi j'aime les jeunes. »

Nicole, 86 ans, Yvelines

« Le quartier, je m'y suis habituée. Je suis née ici. Le quartier ne me dérange pas. Évidemment, entre mon départ en Corse à 21 ans et mon retour à la retraite, la population est totalement différente. Et c'est devenu plus violent, plus agressif alors qu'avant, dans ma jeunesse, c'était familial, les gens se rendaient service. On dormait les fenêtres ouvertes... J'avais mon voisin (...), un jour, il m'a agressé. À partir de là, j'ai commencé à souffrir moralement. »

Aline, 80 ans, Seine-Saint-Denis

Une sociabilité entre voisins très limitée : chacun chez soi

Une quatrième et dernière situation se retrouve fréquemment décrite dans les témoignages des aînés semblant causer un isolement relationnel : la dégradation des relations de voisinage. **De nombreux aînés font état de relations de voisinages très limitées, voire inexistantes en comparaison avec ce qu'ils ont connu par le passé.** Ce constat est teinté d'amertume, ils regrettent la solidarité qu'ils disent avoir connue dans le passé, qui leur permettrait d'être moins isolés :

« Les voisins je ne les vois pas. Ils ne viennent pas me parler. (...) C'est la façon de vivre des gens maintenant, ce n'est pas comme autrefois. En campagne on s'inquiétait du voisin, là on pense que tout va bien. Il est debout, il n'est pas mort, donc ça va. » Nicole, 86 ans, Yvelines

« C'est un petit village. Les gens sont un peu méfiants. Depuis le temps que j'habite ici, ils commencent juste à me parler. Je ne connais pas [mes voisins]. (...) « bonjour », « bonsoir », c'est tout. » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

« Ça fait six ans et demi que j'habite ici. (...) Ce n'est pas que le quartier n'est pas accueillant, je ne parle à personne. Si vous ne venez pas vers moi, je ne vais pas chez les personnes. J'ai l'impression de gêner, donc pour ne pas gêner, je reste chez moi. » Églantine, 74 ans, Haut-Rhin

« Maintenant, je vois plus personne. Même, le voisin marocain, je reste trois mois sans les voir. Les gens, ils vivent chez eux avec leurs enfants, c'est calme. Ma maison, c'est à moi et mon jardin, c'est mon paradis. » Louise, 88 ans, Seine-et-Marne

Ce discours critique sur l'absence de lien entre voisins correspond également à une vision assez négative et pessimiste à l'encontre d'une société française, devenue individualiste, matérialiste, surconnectée et superficielle

« C'est la façon de vivre des gens maintenant, ce n'est pas comme autrefois. En campagne on s'inquiétait du voisin, là on pense que tout va bien. Il est debout, il n'est pas mort, donc ça va » Nicole, 81 ans, Les Clayes-sous-Bois

« C'est toute cette souffrance accumulée. Ça fait mal tout ça. Je me suis toujours dit, une personne âgée, c'est comme le bon vin, ça se bonifie en vieillissant et puis je suis tombée sur le cul comme on dit parce que c'était tout le contraire. » Aline, 80 ans, Seine-Saint-Denis

Malgré le large écho que rencontre cette vision négative de la France parmi les aînés interrogés, certains ne regrettent pas pour autant l'absence de lien avec le voisinage, et le souhaitent même.

« On dit qu'il faut être solidaire, non chacun reste chez soi, un point c'est tout. Qu'est-ce que vous voulez que j'aille leur demander s'ils vont ou pas, ils ne me

causent pas. Je n'ai pas lieu d'aller les trouver pour leur demander comme ça va. Ce n'est pas à moi de m'abaisser à aller leur demander ça. » Mireille, 90 ans, Nièvre

Au fil des entretiens, nous avons aussi pu constater que les deux formes d'isolement identifiées, spatial et relationnel, s'entretenaient mutuellement. Si l'on peut concevoir aisément qu'un isolement géographique puisse influencer un isolement relationnel, l'inverse semble également vrai. Ainsi l'isolement relationnel de Charles impacte son moral et suscite une perte d'intérêt pour le monde extérieur, l'incitant à davantage rester chez lui, accentuant de facto son isolement spatial.

« Maintenant je suis rentré dans une routine. On ne désire plus grand-chose quand on est âgé. (...) Ça ne m'intéresse plus de me déplacer. Je regarde la télé. Je vais manger de temps en temps dehors et puis je rentre. Je suis devenu très casanier. » Charles, 83 ans, Paris

Ces deux types d'isolement peuvent également se cumuler avec une exclusion du monde numérique, que nous avons décrite l'an dernier dans l'enquête sur l'exclusion numérique des personnes âgées.

« Je n'ai pas internet. Ça va faire six ans, quand la Poste a lancé sa première tablette, j'ai voulu l'essayer parce qu'ils la laissent un mois chez la personne, je me suis dit que j'aurais le temps d'apprendre à la manipuler. Ils sont venus, mais leur tablette est faite avec SFR, SFR n'est pas pris en charge ici, donc je n'ai pas internet. » Mireille, 90 ans, Nièvre

UN HABITAT SOUVENT PEU ADAPTÉ À DES PERSONNES ÂGÉES SEULES

Un cadre de vie, rural ou urbain, rarement satisfaisant

Un monde rural en déclin

Une partie des personnes interrogées habitent dans des communes rurales, soit qu'elles y habitent depuis toujours soit qu'elles aient décidées de s'installer « au vert » à la retraite. Elles constatent toutes **la disparition progressive et inéluctable des petits commerces et des services publics qui engendre à la fois un accès beaucoup plus difficile aux produits dont elles ont besoin ainsi qu'une perte de lieux de sociabilité et de rencontre dans leur environnement direct.**

« Avant il devait y avoir deux boulangers, deux bouchers et trois épiceries. Donc ça n'embêtait personne. Et puis petit à petit, il y a eu Carrefour qui s'est installé et les petites boutiques n'ont plus tenu. Il y avait au moins trois épiceries dans Prémery, si ce n'est pas cinq ou six. Et aujourd'hui il n'y en a plus. Ils devaient en mettre une, depuis plus d'un an, mais on ne voit rien. Ils avaient décidé d'en mettre une pour les personnes âgées qui ne peuvent pas aller à pied au supermarché. » Mireille, 90 ans, Nièvre

Cette disparition des petits commerces ne s'observe pas qu'en zone rurale, ni même en zone périurbaine. Madeleine en témoigne également alors qu'elle vit à Saint-Denis à quelques encablures de Paris et à proximité d'une ligne de métro. Ce recul des petits commerces s'observe dans de nombreuses villes de taille moyenne, en Province tout comme en région parisienne :

« Ce qui gêne c'est qu'il n'y a pas beaucoup de commerçants. Avant on avait tout sur l'avenue Jean Jaurès, maintenant il n'y a plus de commerçant. Avant il y avait un traiteur, une laverie, un marchand de journaux, un boucher, tout ça, c'est parti. » Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

Le déclin des cœurs de village ou de petites villes se conjugue au manque de solutions de transport, et accroît la sensation d'isolement que peuvent ressentir les personnes interrogées :

« Ici le problème c'est l'isolement. Il faudrait qu'il y ait des transports. Ils ont mis un petit car, il nous amène jusqu'à la gare. À partir de la gare, il faudrait que je descende à pied, donc ça fait un kilomètre pour aller jusque chez Leclerc. » Fanny, 78 ans, Creuse



Même lorsqu'elles sont intéressées par des événements ou des rencontres qui ont souvent lieu le week-end, la problématique du transport les freine considérablement :

« Ce qu'il faudrait c'est surtout que les gens aient plus de possibilités d'une part pour manger et plus d'attractions. Parce qu'il va y avoir des attractions partout dans la Creuse le weekend, seulement vous n'allez pas voir les personnes âgées. Le dimanche c'est notre pire jour. On est cloîtré là le dimanche, alors qu'il y a des attractions partout. Nous on ne peut pas s'y rendre. » Fanny, 78 ans, Creuse

...malgré ce déclin, la campagne offre un cadre de vie auquel nombre d'aînés se montrent très attachés

Les personnes interrogées vivant à la campagne sont celles qui sont le plus satisfaites de leur logement, notamment du fait de la présence d'espaces extérieurs, de végétation et de paysages agréables.

« Quand on était sur Aubusson, mon mari longeaît la Creuse le matin pour se rendre à son travail, pour lui il était en vacances tout le temps. Moi j'étais heureuse vous pensez bien. De l'herbe, du bois, la campagne. C'était formidable. Je n'aime pas trop la ville. Je voudrais rester là, on n'est jamais mieux que dans sa maison. » Fanny, 78 ans, Creuse

« Peut-être qu'un jour je serai obligée d'aller en maison de retraite mais je ne veux même pas l'envisager. Ma maison, c'est ma maison. Et si je n'avais pas un

jardin, j'étoufferais ! » Louise, 88 ans, Seine-et-Marne
« Si je déménageais, je ne sais pas où partirait tout ça. (...) Et puis je n'aurais plus mes petits oiseaux. Il y a mes mésanges et puis il y a deux écureuils qui viennent manger avec mes mésanges à ma fenêtre. J'ai un couple de ramiers que je nourris. Tout ça me fait de l'occupation. » Mireille, 90 ans, Nièvre

L'environnement urbain souvent perçu comme hostile ou excluant...

Si la ville peut être rassurante pour les aînés, notamment parce qu'elle protège de l'isolement géographique, le cadre de vie urbain avec son manque de verdure et la rareté des bancs publics pour pouvoir se reposer ou flâner suscite également des réserves :
« La ville peut également se transformer en véritable jungle urbaine pour une personne à mobilité réduite. Qu'il s'agisse des trottoirs inadaptés ou bien des bus inaccessibles (sans mentionner les métros), le mobilier urbain constitue un parcours d'obstacles. (Il faudrait) que les autobus soient plus compréhensifs, qu'on puisse monter avec un fauteuil. Et puis les trottoirs, certains trottoirs on ne peut pas toujours monter en fauteuil. Il faut qu'il y ait des rampes. » Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

Les difficultés rencontrées en ville par les personnes âgées isolées ne sont pas que matérielles. Le rythme rapide, mais également l'agressivité ambiante, les possibles incompréhensions avec les jeunes générations voire l'hostilité perçue constituent autant d'obstacles à l'intégration des aînés en situation d'isolement en milieu urbain. C'est cette expérience que décrit Florence qui a quitté le 19^e arrondissement parisien pour le plus cossu 6^e arrondissement :

« Pourquoi je suis partie du 19^e, parce que c'était épouvantable l'atmosphère qu'il y avait. Ce n'était pas mon appartement qui me plaisait bien, c'était le long du canal, c'était assez joli. Dans le bus, jamais on ne vous cédait la place, même aux places handicapées. J'ai eu des réflexions du style « quand on a la carte d'invalidité à quatre-vingts pour cent, c'est pour aller direct au cimetière. » C'était l'enfer. Là ils sont quand même un peu mieux éduqués. » Florence, 62 ans, Paris

... mais proposant des offres de services et de transports publics bien plus importantes, même si celles-ci ne sont pas toujours accessibles

Si le cadre de vie urbain ne présente pas que des avantages, les offres de services et de commerces qu'il propose sont sans comparaison avec celles que l'on trouve dans le monde rural. Les personnes âgées, sous réserve qu'elles soient encore mobiles, peuvent en quelques minutes trouver tous les commerces qui leur sont utiles, sans nécessiter l'usage d'une voiture.
« Oui j'ai tout ce qu'il faut dans le quartier. J'ai le supermarché qui est à un quart d'heure à pied, je marche

doucement. Il y a deux boulangeries. Le docteur c'est juste la porte à côté. Le pharmacien est dans la rue de l'autre côté après le feu rouge. C'est vraiment le petit village ici. » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

Cette offre de commerce se complète d'une offre de transports plus riche, notamment à destination des personnes à mobilité réduite avec des services à la demande, plus rare en zone rurale.

« Ils ont un système qui est très bien organisé, ils ont des véhicules qui viennent vous chercher et qui vous ramènent. Ça aide bien. » Charles, 83 ans, Paris

Si l'offre en transports publics est effectivement satisfaisante, son accessibilité par des personnes à mobilité réduite l'est beaucoup moins. Or pour la majorité des aînés, la question de l'accessibilité des transports publics et en second lieu celle des solutions de secours en cas de problèmes prévalent sur toutes les autres.

« [Pour quelles raisons avez-vous emménager ici ?] Pour la proximité des bus, parce qu'il y a beaucoup de bus. Quand j'étais dans le 19^e il n'y avait que deux bus, toujours bondés, les gens ne vous laissaient jamais la place, c'était l'enfer. Et puis il fallait monter les escaliers. Chez moi j'avais l'ascenseur, mais dans le métro il n'y a pas assez d'escalators. Et le pire, il y a des escalators en panne et ils ne vous le disent pas à l'avance, c'est une honte ça. Moi j'en ai marre de la RATP. Ils ne se rendent pas compte de ce que c'est de, tous les jours, réfléchir à quel est l'itinéraire où on aurait le moins de marche, le moins de fatigue. C'est l'enfer. » Florence, 62 ans, Paris

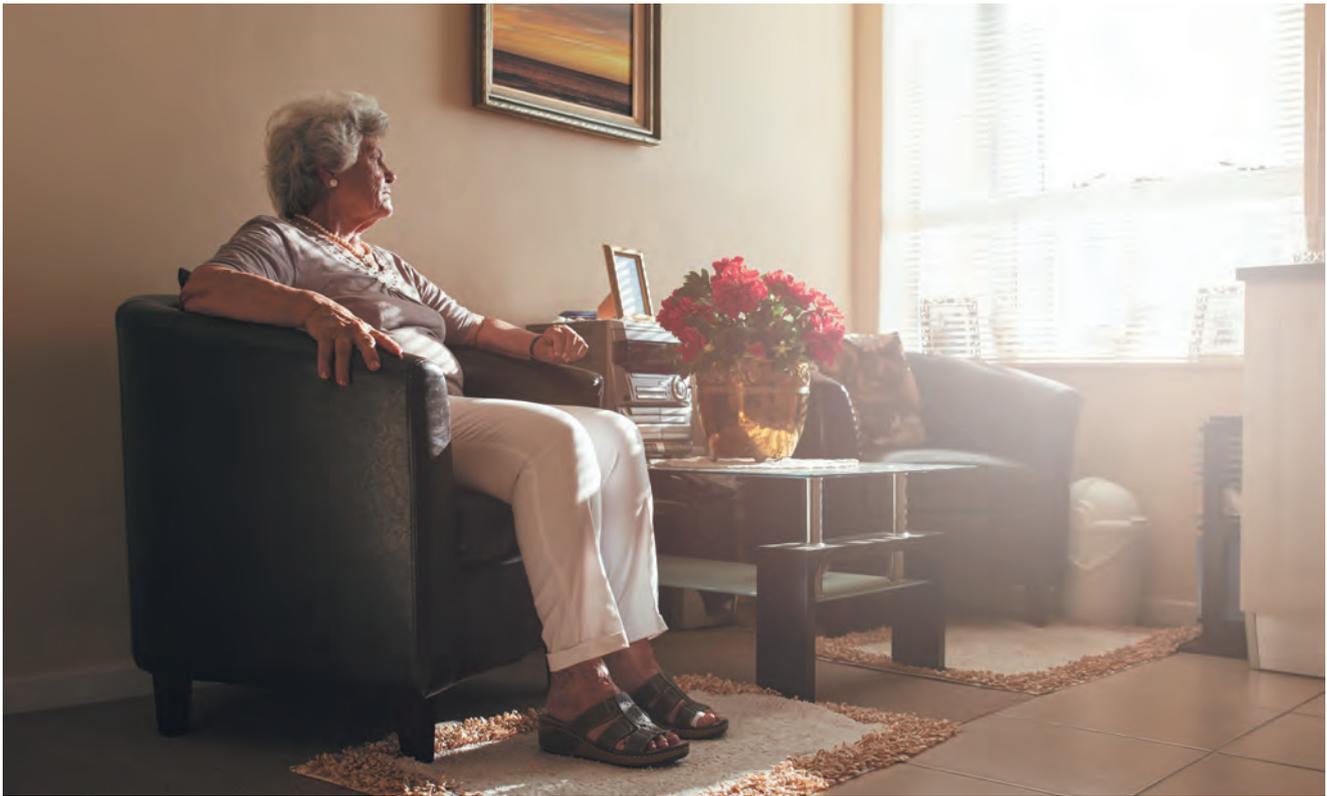
« C'est très fatigant. Je ne sais pas qui est le Ministre de la santé, je devrais lui écrire, mais je suis trop fatiguée. Il faut lui dire que même quand le docteur vous fait une ordonnance pour un VSL (véhicule sanitaire léger) ou un taxi conventionné, ils ne se déplacent pas. Ils disent que la course n'est pas assez importante. » Florence, 62 ans, Paris

Assurément, les situations d'isolement en zone rurale et en zone urbaine sont différentes. Si l'isolement géographique semble propre aux campagnes, certaines situations décrites en zone urbaine (sentiment d'insécurité, transports en commun bondés) engendrent elles aussi de l'isolement et ne semblent pas se retrouver en zone rurale. À la question de savoir quelle situation est la plus enviable, il n'y a donc pas de bonne réponse.

Le logement : le refuge des personnes en situation d'isolement

Des logements auxquels leurs occupants sont très attachés et qu'ils ne souhaitent pas quitter...

Alors qu'ils se trouvent souvent exclus d'une large partie de l'espace public, le territoire vécu des



personnes isolées se réduit souvent à leur seul logement. Refuge ultime autant que prison, le logement apparaît comme le cocon des aînés interrogés dans lequel ils se sentent en sécurité ou prisonnier. Certains n'ont jamais connu d'autre logement :

« *Mes parents n'étaient pas riches. Donc ils ont travaillé pour l'avoir cette maison et maman a tout fait pour que j'y reste, donc le devoir est que j'y reste jusqu'à la fin de mes jours. [Donc vous ne vous imaginez pas en partir ?] Ah non, surtout pas une maison de retraite.* » Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

Pour d'autres, il s'agit d'un symbole leur rappelant leurs proches disparus, dont ils ne peuvent imaginer se séparer.

« *Ici c'est la dernière étape de la vie de mon mari. C'est où j'ai vécu le plus longtemps. Après il y aura Jarnac, ma dernière demeure, pas loin de Mr Mitterrand... C'est là où j'ai vécu avec mon mari. Là justement il s'installait là pour manger, je ne m'y mets jamais. J'ai un grand lit qui est fait de deux lits, l'emplacement où il était, jamais je ne m'y mets. Quand on a vécu avec quelqu'un qu'on aimait par-dessus tout, tout vous le rappelle.* » Nicole, 86 ans, Yvelines

Plus original, une aînée a choisi son logement sur les quais de Seine pour la vue qu'il offre sur Notre-Dame de Paris :

« *Oui, je suis attachée (à ce logement qui possède une vue sur Notre-Dame de Paris), mais je suis malheureuse avec Notre-Dame. J'étais plus contente avant (l'incendie de Notre-Dame).* » Florence, 62 ans, Paris

... même si l'entretien, la réparation et l'accessibilité de ces logements représentent des défis importants

Les maisons, souvent prisées des personnes âgées, peuvent devenir un vrai handicap lorsqu'un accident survient, ou que la mobilité des personnes diminue. C'est notamment le cas des maisons qui possèdent un étage auquel les habitants ne peuvent plus accéder.

« *[Votre maison, il y a un étage ?] Oui, mais je ne monte plus là-haut. Y'a que quand mes enfants ou mes petits-enfants viennent. (...) J'ai ma chambre au rez-de-chaussée. J'ai la salle de bain au rez-de-chaussée aussi et j'ai fait mettre une douche, je n'arrivais plus à monter dans la baignoire, je l'ai fait casser.* » Louise, 88 ans, Seine-et-Marne

Les logements nécessitent également des travaux de rénovation ou de réparation que les personnes interrogées ne sont plus en mesure de réaliser, ou de faire réaliser.

« *Il faudrait refaire les peintures. Il y a beaucoup de choses à refaire. Remettre au gout du jour. Il y a beaucoup de choses qui ont été faites il y a longtemps et qu'il faudrait refaire. [Il y a un trou dans la toiture] depuis 99 quand il y a eu la tempête, c'est mon frère qui a réparé, mais comme il y a du vent c'est parti.* » Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

Certains travaux dans la salle de bains ne peuvent pas être effectués pour des raisons financières et impactent négativement leur qualité de vie.

« *Moi la douche maintenant je ne peux plus la prendre. Si c'était une douche fermée, je pourrais, parce que je n'aurais pas peur de tomber. Parce que maintenant, des fois, je me lève et j'ai énormément de pertes d'équilibre. Mes genoux ne marchent plus du tout comme il faut, alors j'ai un mal de chien à lever la jambe pour rentrer dans la douche. Comme elle est fermée qu'avec un rideau, je ne veux pas en prendre si jamais je tombe. Alors il faut que j'attende avec mon aide familiale pour prendre une douche par semaine.* » Mireille, 90 ans, Nièvre

Une autre personne craint le moment où elle devra utiliser un fauteuil roulant, car elle devra alors quitter son appartement et retourner dans son précédent logement qu'elle avait quitté car elle ne supportait plus le cadre de vie.

« *Pour l'instant que je suis sur mes deux jambes, ça va, mais si je suis sur un fauteuil roulant, ça n'en passera pas par la porte. [Vous y pensez ?] Oui c'est pour ça que j'ai gardé celui du 19e. Je le loue pour l'instant. Si jamais j'ai un problème, je reviendrais là-bas.* » Florence, 62 ans, Paris

L'attachement qu'il témoigne pour leur logement semble renforcé par leur refus des maisons de retraites et EHPAD

La quasi-totalité des aînés interrogés expriment un grand rejet face à l'idée d'être admis en maison de retraite ou en EHPAD. La réputation de ces types d'établissement est unanimement mauvaise.

« *Il faudrait vraiment que je sois forcée [de partir ailleurs]. Si par malheur je ne peux plus bouger et je suis forcée d'aller dans une maison de retraite. Il faut déjà avoir les moyens parce que ça coûte très cher et puis il faut en trouver une bonne. (...) pour l'instant je n'en parle pas. Ce serait vraiment de force.* » Yvonne, 88 ans, Calvados

« *Aller en EHPAD, ce n'est pas mon truc. (...) Je serai entouré, mais de personnes âgées, alors ça va me casser le moral. (...) C'est des mouiroirs. Et puis avec les informations qu'on entend à droite et à gauche, du fait de la pénurie de personnels, il y a quand même de la maltraitance. Tant que c'est possible, je préfère rester chez moi.* » Charles, 83 ans, Paris

La mauvaise réputation de ces établissements ne s'appuie pas que sur les rumeurs. Deux témoignages sont étayés par des expériences professionnelles ou de proches, donnant plus de force encore à ce rejet et à la volonté légitime de pouvoir choisir son dernier logement.

« *Ce que je ne veux surtout pas, c'est d'aller dans une maison de retraite. Je crois que je préfère me foutre par le balcon. J'étais secrétaire dans une compagnie d'ambulance. Je connais tous les trucs sur les maisons de retraite. Croyez-moi qu'à Nice il y en a des maisons de retraite.* » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

« *Le jour où (mon conjoint) est tombé malade, sa fille, elle l'a mis dans une maison de retraite. 3/4 mois après, il était mort. J'ai pu aller le voir que 3/4 fois. Il était bien ici, il naviguait dans le jour. Deux jours après son entrée en maison de retraite, il tenait plus debout, fauteuil roulant.* » Louise, 88 ans, Seine-et-Marne

Nous avons néanmoins rencontré parmi les personnes interrogées un contre-exemple, celui Yvonne, qui souhaitait partir de chez elle après le décès de son mari et qui savait dans quelle résidence service senior elle souhaitait aller :

« *Ah oui, j'ai dit à mes enfants de ne pas chercher. On est allés se renseigner, ils ont pris note, ils m'ont fait visiter toutes les pièces et quand je suis entré ici j'ai dit « c'est celle-là que je veux ». » Yvonne, 88 ans, Calvados*

UNE SUBSTITUTION DE LA FAMILLE ET DES AMIS PAR LE PERSONNEL MÉDICO-SOCIAL ET LES BÉNÉVOLES

Des réseaux affectifs insuffisants

Des relations familiales distendues

La plupart des personnes rencontrées confient ne plus avoir beaucoup de contacts avec leur famille. C'est notamment le cas avec les petits-enfants...

« ...quand mon fils est mort, après les petits enfants je ne les ai pas vus. Ni mon mari qui en a beaucoup souffert lui aussi. » Nicole, 86 ans Yvelines

« [Et vous voyez toujours vos petits-enfants ?] Pas beaucoup. Sauf l'autre jour, il y en a un, ça m'a fait plaisir, il a trente-deux ans. En général je les voyais à Noël, mais comme ils se retrouvaient tous les trois, ils bavardaient et moi je n'entends rien. Je ne comprenais rien du tout. Alors celui-là, comme il vient de trouver un petit studio à louer, je lui ai dit « viens, j'ai des choses à te donner. » Moi j'ai les paniers-repas à domicile, je ne fais presque jamais de la cuisine. Alors j'ai pu lui donner des tas de trucs, mais il doit revenir, ce n'est pas fini. Comme ça, ça me débarrasse et lui ça lui rend service. » Christiane, 99 ans, Hauts-de-Seine

...et de façon plus cruelle encore avec les enfants.

« Le mois de mai, c'est la catastrophe. Je suis peut-être un peu spéciale aussi, mais dimanche c'est la fête des Mères et mes enfants ne viennent pas. » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

Ce sentiment d'être « oublié » même par leur famille proche génère un fort sentiment de solitude et de relégation ; ce sentiment d'être relégué est accentué par le fait que certains à l'âge qu'ont leurs enfants s'occupaient beaucoup de leurs parents.

« C'est dur pour nous. On ne se rend pas compte quand on est jeune. Ma mère habitait Nice et moi aussi, mais on habitait à quatre stations de bus, elle me disait « viens me voir. » J'y allais au moins une fois par semaine, je lui faisais le marché, (...). Je trouvais qu'elle me cassait les pieds, maintenant je comprends. À l'époque je ne comprenais pas. Ma mère c'est pareil, elle était toute seule. C'est quand on vieillit qu'on se rend compte. » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

Des amis perdus de vue

La dégradation des liens affectifs des personnes isolées touche également les relations amicales. Que la cause de cette dégradation, soit la distance, les maladies ou les décès, plusieurs personnes soulignent



la distance qui s'est créée entre eux et leurs amis.

« À part les petits frères, il n'y a personne qui vient. Je n'ai pas pu me faire des amis solides et les amis disparaissent. Des fois on est trahi par ses amis. (...) Quand j'étais à l'hôpital oui, pas mal se sont suicidés. Ça a été ma hantise. (...) J'ai quand même passé dix ans en hôpital de jour. » Charles, 83 ans, Paris

« J'avais une amie dans le midi, je la voyais assez souvent, parce que pendant trois ou quatre ans j'allais dans ma maison du midi pour essayer de la vendre. Je la voyais assez souvent. Elle, elle ne me téléphone presque pas. Là je lui ai envoyé un sms, elle aurait pu me rappeler ou me faire un sms. Même pas. Bon ça suffit. Je suis assez déçue, c'est tout. » Florence, 62 ans, Paris

Dans d'autres cas, les relations qui existent ne sont pas forcément satisfaisantes. C'est notamment le cas de Jacques dont la relation avec son ami est plutôt chaotique :

« J'ai eu une connaissance il y a quatre ans d'une personne et tous les ans au mois de février il fait une rupture, « je ne veux plus te voir, ras le bol » et puis en général trois mois après il revient. Là cette année, depuis fin janvier, il n'est pas revenu. Il a fait ça quatre années de suite. Donc j'étais habitué. (...) Ça fait un peu resurgir la dépression parce qu'il y a un attachement et il a une manière de rupture brusque, sans motif apparent. Il en a ras le bol et veut changer d'air, il faut faire avec. » Jacques, 74 ans, Rhône



Une difficulté pour se faire des connaissances avec les voisins

Comme on a pu l'observer, les relations de voisinages sont souvent très superficielles voire inexistantes. Les voisins préfèrent rentrer chez eux. Difficile alors pour une personne exclue des cercles amicaux et familiaux d'espérer se lier avec un voisin.

« [Ça fait trente ans que vous habitez là, vous connaissez du monde ?] Oui. Je fais le village, on remonte la route avec les animaux, mais quelquefois le soir vous ne voyez personne, ils sont tous chez eux. Au village les gens sont chacun chez soi, chacun pour soi. » Fanny, 78 ans, Creuse

Louise, habitante de 88 ans de Seine-et-Marne explique également qu'elle n'a pas beaucoup de relations avec ses voisins. Elle ne leur parle jamais. Cependant, malgré cette distance entre voisins, elle leur a tout de même confié ses clés et ce sont eux qui sont contactés en cas d'alarme via son collier de téléassistance. Un témoignage qui illustre, que même avec des relations froides entre voisins, il y a une place pour l'entre-aide :

« Il a les clés mais je ne le vois presque jamais. Lui, il est à la retraite, elle, elle travaille encore, ils ont trois grands enfants, voilà. J'ai l'alarme (un collier de téléassistance), si y'a un problème, l'alarme appelle chez eux. Et si y'a quelque chose qui va pas, j'lui sonne et tout de suite, il vient. Je peux compter sur lui, il est très gentil mais sinon, je le vois jamais. » Louise, 88 ans, Seine-et-Marne

Créer des nouveaux liens à cet âge, notamment avec des personnes plus jeunes n'est pas simple. Les

liens ténus qu'entretiennent les petits-enfants avec les grands-parents l'illustrent tout comme les relations distendues entre enfants et parents devenus âgés et dépendants. Les collocations intergénérationnelles sont un moyen de susciter des rencontres intergénérationnelles, mais si l'idée est très intéressante – permettant également aux personnes âgées d'avoir un complément de revenu – les tentatives ne sont pas toutes couronnées de succès.

« J'ai essayé d'avoir une personne pour occuper une des chambres là-haut, mon fils m'en a trouvé quatre sur Internet, y'en a pas une qu'est restée. C'était pas assez confortable, pas assez moderne. Y'en a une, c'était trop loin et y'en a une qui est partie en douce avec deux draps. » Louise, 88 ans, Seine-et-Marne

Des relations sociales qui sont majoritairement contractuelles ou bénévoles

Un dispositif d'aide et de soins essentiel, permettant le maintien à domicile

Avec le vieillissement de la population, le développement des professions d'aides à domicile a été important au cours des dernières années. L'émergence de ces professions (assistant de vie, aide-soignant, etc...) a permis aux personnes isolées de pouvoir rester à leur domicile, malgré une perte d'autonomie en subvenant aux différents besoins physiologiques ou matériels des personnes âgées. Ainsi les personnes âgées isolées peuvent compter sur ces professionnels rémunérés pour faire leurs courses, se faire livrer leur repas, s'habiller, ou prodiguer d'autres soins :

« Il y a le Leclerc qui n'est pas très loin, à six ou sept-cents mètres, elle [sa femme de ménage] m'emmène. On fait les courses toutes les deux. Et puis elle connaît Leclerc comme sa poche, donc je n'ai pas besoin de chercher. Moi je me suis organisée. » Yvonne, 88 ans, Calvados

« [Vous êtes livrée pour la nourriture ?] Oui, mais ce n'est pas très bon. Ça passe par la mairie. C'est une chose que la mairie fait. » Fanny, 78 ans, Creuse

« Parce qu'il y a les aides-soignantes et tout, je parle toujours à quelqu'un. Il n'y a pas de journée où je n'ai personne. » Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

Il n'y a pas que des aides-soignants ou assistants de vie qui remplissent ce rôle d'aidant, que les proches de la personne ne peuvent ou ne veulent pas remplir. Les bénévoles et plus globalement le monde associatif remplit un rôle primordial pour permettre à ces personnes isolées de continuer à se socialiser. Sans leur intervention, le maintien à domicile ne serait sans doute pas possible.

« Je préfère être accompagnée pour aller voir une exposition et tout. Si je suis encore plus mal, il faudra bien que je sois accompagnée, par exemple pour aller retirer de l'argent parce qu'on risque de se faire agresser avec sa carte. Ou alors pour faire vraiment des courses (...) Même pour la pharmacie j'y vais souvent, je ne peux pas porter plus de deux packs. Ça, ce serait pas mal. » Florence, 62 ans, Paris

Un soutien moral crucial pour les personnes âgées isolées

Si c'est leur présence pour les tâches pratiques (repas, ménage, soins...) qui rendent possible le maintien à domicile de ces aînés, la présence et le soutien que fournissent ces aidants, qu'ils soient salariés ou bénévoles, sont tout aussi cruciaux que nécessaires sur le plan moral. Les visites des professionnels ou bénévoles – indistinctement – sont souvent les seules que reçoivent les personnes rencontrées.

« C'est la solitude. Ça, c'est mortel. Et encore que tous les jours j'ai l'infirmière qui vient le matin, il ne faut pas que je me lève avant qu'elle vienne (...). Tous les matins j'ai cette visite. Ce n'est pas longtemps, quand c'est juste pour mettre les bas, il y en a pour une minute, mais je vois quelqu'un. Ça maintenant ça me fait du bien. » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

« C'est dommage qu'on n'en parle pas plus, parce que c'est vraiment des gens d'un grand dévouement. Ils font des choses que des enfants ne voudraient même pas faire. » Nicole, 86 ans, Yvelines

« Des fois, elle (Péguy, une bénévole) vient tous les soirs. Elle voit quand ça ne va pas. On a l'habitude ensemble, elle voit quand j'ai le cafard. Des fois je ne l'attends pas et ça sonne. C'est Péguy. L'autre soir il était sept heures et demie "je rentre du travail, je viens vous faire un coucou". » Églantine, 73 ans, Haut-Rhin

« Je dirais même que c'est ces amis que j'ai par les

Petits Frères des Pauvres qui me sont plus chers que les autres amis que j'avais avant et qui m'ont laissé plus ou moins tomber. » Florence, 62 ans, Paris

Les associations permettent aux personnes en difficulté d'accéder à des loisirs ou à des vacances, ainsi qu'à des espaces d'échange et de sociabilité. Les sorties et les moments de fraternité et de loisirs en commun sont des moments précieux que les aînés isolés apprécient fortement.

En remplissant le rôle normalement dévolu aux membres des cercles amicaux et familiaux, ces relations – qu'elles soient contractuelles avec les aides-soignants ou bénévoles avec les associations – assurent un filet social pour ces personnes isolées, les empêchant de tomber dans un isolement relationnel complet – un état de « mort sociale » – dont nous avons évalué qu'il touchait près de 300 000 aînés lors de l'étude « La solitude et l'isolement chez les personnes de 60 ans et plus » réalisée en 2017 par les Petits Frères des Pauvres.

... mais des relations qui ont aussi leur limite et ne peuvent remplacer des liens familiaux

L'ensemble des témoignages recueillis dessinent le portrait d'une population dont les liens sociaux sont largement dépendants des mondes associatif et médico-social. Ces relations constituent l'essentiel si ce n'est l'ensemble des rapports sociaux des personnes isolées. Pourtant, si les relations entre les aidants et les aidés vont nécessairement plus loin qu'un simple échange transactionnel – les aînés décrivent des échanges qui constituent les brefs moments de joie de leur quotidien – elles ne peuvent pas complètement remplacer des liens familiaux ou amicaux.

La description que fait Louise des visites qu'elle reçoit ne mentionne ni ami ni famille, pourtant il s'agit des seules occasions d'échange dans la journée. Ces relations peuvent donc être frustrantes pour Louise qui espère une discussion alors que certains doivent rapidement accomplir leur tâche avant de repartir chez une autre personne en perte d'autonomie.

« Ho non, je ne sors plus du tout. J'ai une dame qui vient bénévolement une fois par semaine pour me faire des courses, j'ai une infirmière qui vient matin et soir, une femme de ménage deux fois par semaine, j'ai mes repas qui viennent tous les jours, j'ai un kiné deux fois par semaine. Ce sont des gens gentils. Et y'a les Petits Frères des Pauvres (...) J'aimerais bien pouvoir bavarder avec des voisins. Là, je suis toujours toute seule. C'est l'infirmière qui vient cinq minutes, la dame des repas, cinq minutes aussi mais ce n'est pas pareil. C'est comme la femme de ménage, elles ne viennent pas là pour discuter, elles n'ont pas le temps. » Louise, 88 ans, Seine-et-Marne

Du fait d'une présence temporaire, le niveau de service fourni ne peut pas non plus remplacer celui d'une personne vivant sur place. Ainsi Madeleine reçoit tous les jours des repas de la mairie mais étant alitée, elle ne peut que manger le repas du midi chaud tandis que son repas du soir attend à côté de son lit toute la journée pour qu'elle puisse s'en saisir le soir :

« *[Les repas de la mairie, est-ce que vous en recevez un le midi et un le soir ?] Oui et ils me les mettent dans le frigidaire. [Et quand c'est dans le frigidaire pour faites comment pour y aller ?] Je ne peux pas. [Comment ça se passe ?] [elle mange chaud le midi et froid le soir] Par exemple ce soir j'ai ça. Une tourte jurassienne au porc. Et j'ai des radis. Des yaourts, du pain et une orange. J'ai ce qu'il faut.* » Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

Les services rendus par des voisins, qui demandent parfois une rémunération, complexifient les relations.

« *Il n'y a personne qui me propose de l'aide ... si [lui] l'a fait au début, mais je lui donnais la pièce. Il a trouvé que la pièce n'était pas assez grosse. Ma foi j'ai laissé tomber, je n'ai pas lieu de payer ses commissions.* » Mireille, 90 ans, Nièvre

« *[Votre seul moyen de transport c'est cette dame que vous payez ?] Voilà. Là elle m'a dit qu'elle pourrait m'emmener faire le marché à Guéret samedi matin, mais il faut que je paye à chaque fois.* » Fanny, 78 ans, Creuse

Par ailleurs, quand bien même les bénévoles et les professionnels du monde médico-social sont très présents, ils ne peuvent pas être disponibles à tout moment. Les raisons sont multiples : ils ont leur propre vie familiale, ils sont en vacances... Même si les bénéficiaires reconnaissent la légitimité de ces contraintes, comme Nicole ici, leur absence constitue un manque.

« *L'été, les bénévoles des Petits Frères, c'est normal, il faut bien qu'ils aient un petit peu de vacances eux aussi, c'est là où je vois le moins de monde. Mais la mairie met en place des petites jeunes qui viennent. Jusqu'à maintenant elles ont toutes été parfaites. On les a trois fois dans l'été, pendant trois quarts d'heure.*

Souvent, après, il y en a quand même qui me renvoie une carte. On ne les voit pas beaucoup, mais je le comprends. Elles font ce qu'elles peuvent. (...) C'est normal, tout l'été, il y a les petits enfants. (...) Je le comprends. » Nicole, 86 ans, Yvelines

Par ailleurs, l'absence de liens avec la famille cause des blessures que les liens avec des bénévoles ou des aidants professionnels ne peuvent pas faire oublier, même s'ils participent à les rendre moins douloureux.

« *La seule chose qui me rend un peu triste, c'est la famille... Oui, mais ça a toujours été. Tout ça, (note : en montrant des cadeaux) c'est des bénévoles. Mr Cousin et son frère. Ça, c'est une bénévole du côté de Rouen. Ça, c'est une bénévole qui est très dévouée aussi. (...) On est vraiment bien gâté.* » Yvonne, 88 ans, Calvados

In fine, au-delà de l'absence, souvent douloureuse, de liens familiaux et de la problématique marchandisation du lien social qu'induit le recours aux infirmières, aide-soignante ou encore aide à domicile, un autre problème émerge à travers toutes les situations de vie rencontrées : il s'agit de la perte d'autonomie et de la situation de dépendance dans laquelle se retrouve l'ensemble des personnes interrogées. Cette situation de dépendance varie selon le territoire (l'offre d'aide n'est pas la même sur tout le territoire) mais surtout selon le niveau d'invalidité. Malgré les aides qu'ils et elles reçoivent – que celles-ci soient bénévoles ou rémunérées, cette situation pèse sur eux, car au-delà de leur isolement ou de la solitude qu'ils peuvent ressentir, c'est bien de liberté qu'ils se plaignent de manquer :

« *[Est-ce que vous avez le sentiment de manquer de quelque chose ici ?] De liberté. (...) Oui, être toujours tributaire de quelqu'un, ce n'est pas drôle.* » Madeleine, 77 ans, Seine-Saint-Denis

« *Sortie du pâté de maison, je ne connais rien. Ne me demandez pas à Colmar où se trouve telle rue, je ne connais rien. Je suis renfermée ici. Je suis chez moi, mais c'est comme si j'étais en prison.* » Églantine, 74 ans, Haut-Rhin

Les réponses aux problématiques d'isolement présentent donc un double enjeu de lutte contre la solitude des personnes âgées mais également pour leur liberté. Une quête qui passe par l'égalité des territoires mais aussi par une plus grande fraternité entre générations.